



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me

Ex dono

R.P. Claud. Franc. Menebrier
Soci. Jesu.

807158

AFFAIRES

Colleg. Lugd^B U^U M^M Trin².
Soc. Jese Cat. Jese.

— T E M P S

T O M E V I I I

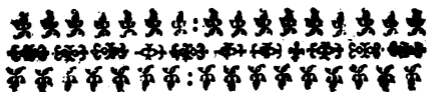


A L Y O N




Chez THOMAS AMAULRY,
ruë Merciere, au Mercure
Galant.

M. DC. LXXIX.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



AU LECTEUR.

 N trouvera dans cette Lettre mes dernières réponses aux écrits séditieux de Hollande, ausquels je n'en ferai plus avant le commencement de l'année prochaine. Ce n'est pas que je ne sois persuadé que beaucoup de ces Ecrits paroîtront encore avant ce temps-là, puis qu'il y en a, non seulement d'ordinaires tous les mois, & toutes les semaines, du nombre desquels, je ne mets point les Gazettes, mais qu'on en voit aussi beaucoup d'extra-

A V I S

ordinaires, ce qui fait que depuis long-temps on ne trouve que des repetitions dans tous les Ouvrages de cette nature : de sorte que pour y répondre, il faut attendre que le temps ait fait changer les matieres. Je vais néanmoins en combattre encore un dans cette Preface, mais je n'auray besoin pour cela que d'une douzaine de lignes, parce que la pluspart des choses qu'il contient, ont esté déjà rebatuës plusieurs fois par l'Auteur, ou bien ce ne sont que des repetitions de ce que les autres ont dit. Ainsi il ne faut presentement que deux ou trois pages pour répondre à des Ecrits, auxquels on n'arroit pû d'abord repliquer sans faire des Volumes entiers. Ce n'est pas, à di-

A U L E C T E U R.

re le vray, qu'il fust necessaire de les refuter, s'il ne se trouvoit point d'esprits foibles, qui peuvent se laisser surprendre par de faux raisonnemens, & si les Etrangers qui doivent être moins instruits que les François de ce qui se passe chez nous, ne pouvoient être trompez, même sur les choses le plus manifestement fausses. Il faut considérer que tous ces Ecrivains sont Protestans, & que par consequent, le Prince d'Orange doit être un Heros pour eux; mais quoi que son invasion en Angleterre leur puisse être utile, on n'a pas lieu de conclure pour cela qu'elle soit juste, & que, parce qu'ils en tirent de l'avantage, elle doive être approuvée de toute la terre.

A V I S

On ne les blâmera point quand ils n'en parleront pas mal, & qu'ils trouveront mesme des couleurs pour excuser quelques-unes de ses actions, mais ils ne peuvent sans paroître ridicules aux personnes desintéressées, l'appeller Heros, & luy donner tous les eloges, qu'ont jamais merité les plus grands hommes. Il y a de certains faits publics & constans, sur lesquels on ne scauroit tromper le public, & l'invasion du Prince d'Orange est un de ces faits inexcusables. C'est le vol d'une Couronne causé par une ambition demesurée. Ce vol n'est autorisé par aucune Religion, Dieu & les hommes l'ont toujours condamné, & il n'a jamais esté approuvé

AU LECTEUR.

dans aucune Histoire, quand même les Usurpateurs auroient regné long - tems, & qu'ils seroient devenus possesseurs paisibles des Etats acquis par une voye si injuste. Ainsi tout Ecrivain qui traite le Prince d'Orange de Heros & de Roi, ne doit être regardé que comme un partial, & corrompu par differens interêts qui lui font écrire ce qu'il ne pense pas, & ce que ce Prince est bien éloigné de croire lui même. Il est Usurpateur, c'est un fait incontestable, il ne peut être nié, & la posterité n'en parlera point autrement. Si les Religionnaires de son party veulent que ce soit un grand Homme, à cause de la manière dont il a executé son

A V I S

entreprise, il ne peut mériter cette gloire, que du côté de l'habileté à mal faire. Je ne dis rien icy là dessus, c'est un endroit que j'ay traité dans la fin de ce Volume. Je passe au dernier Ecrit de Hollande qui prouve que ce que je viens de vous dire touchant les répétitions continuelles, est véritable; puis qu'il parle encore d'une prétendue Alliance avec le Turc. Je croy que cent écrits de Hollande en ont parlé chacun plus de vingt fois, depuis le commencement de cette guerre.

J'y ay répondu deux fois fort amplement, pour ne point imiter les répétitions que je condamne, j'ajouteray seulement quelques lignes à ce que j'ay

AV LECTEUR.

déjà dit, sans vouloir jamais retoucher cette matière, quelques écrits qui la puissent rebattre. Il est à remarquer que toutes les fois qu'on a parlé de cette alliance supposée, on n'a pas même trouvé de fausses raisons pour colorer un mensonge si peu vrai-semblable, & qu'on s'est enfin avisé de dire dans ce dernier écrit, que le Turc n'a point fait la Paix avec l'Empereur, à cause de l'alliance offensive & deffensive qu'il a avec la France. Voilà une conséquence bien-tost tirée, & sur un fondement bien injuste. Si les Turcs ne sont pas aujourd'hui si habiles dans le mestier de la Guerre qu'ils l'ont esté autrefois, ils n'en sont pas moins grands

A V I S

politiques , & l'Europe n'en a peut-être point qui les passe là dessus. On a voulu leur faire acheter la Paix par la cession de plusieurs Places , & par de grandes sommes. Ces demandes leur ont paru exorbitantes , & comme ils ne se pressent jamais de conclure , & qu'ils temporisent toujours , ils ont attendu pour voir si leur peu d'empressement ne leur feroit point obtenir de meilleures conditions. Ils ont appris pendant ce temps là , que l'Empereur devoit envoyer la plus grande partie de ses Troupes sur le Rhin , & cette diversion les a empeschez de faire une Paix qu'ils trouvoient tout à fait desavantageuse. Il n'y a rien en cela qui ne

AU LECTEUR.

soit tres-naturel, & que de moins politiques qu'eux n'eussent fait dans la mesme conjoncture.

L'Auteur du même Ecrit supposant que la France est dans un tres-mauvais estat, dit, Que c'est sa faute, & qu'elle a bien voulu s'attirer la guerre qu'elle a aujourd'hui sur les bras. Peut-on toujours se contrarier, & oublier dans un écrit ce qu'on a dit dans vingt autres? Tantost la France s'est attiré la guerre; tantost c'est elle qui la fait & qui veut tout envahir, & tantost on la contraint de prendre les armes. Pourveu qu'on écrive & qu'on parle contre la France, cela suffit. Il n'importe

A V I S.

qu'un écrit parle différemment de l'autre, on n'y prend pas garde de si près, & c'est assez que ce ne soit pas le même, comme si d'une semaine à l'autre, la situation des affaires avoit tellement changé, que la France voulut aujourd'hui envahir l'Europe, & qu'elle se vit demain sur le point de son entière ruine. Ces écrits ne marquent pas moins que des choses si opposées, & non seulement tous ceux qui écrivent en Hollande, ne sont pas encore d'accord là dessus; mais il n'y en a même aucun qui le soit avec luy-même, & qui dans le même écrit ne se contraire sur cet article. Si la France étoit aussi coupable que sa gloire est enviée, chacun lui

AU LECTEUR.

reprocheroit la même chose. N se trouve aujourd'hui un Auteur, qui après avoir fait voir qu'elle doit être accablée par le nombre de ses Ennemis, s'étonne de ce qu'elle n'a pas encore fait de Conquêtes de cette Campagne. Si c'est tout de bon qu'il parle, ie lui répondrai que la France est sage, & que n'ayant point voulu troubler la Paix, & ne demandant rien à ses Ennemis, elle triomphe en empêchant que tant de Princes liguez ne fassent de Conquêtes sur elle, & si cet Auteur prétend railler, ie lui dirai que la France a ouvert la Campagne par la prise de Philisbourg, & du Palatinat, & que les Ennemis doivent craindre qu'elle ne la ferme avec

A V I S.

autant d'éclat qu'elle la ouverte.

Le même Auteur qui est celui à qui je répons, dit que le commerce, les manufactures, les sciences, les arts, la navigation, tout est ruiné en France. Voilà bien des choses avancées dont il prétend être cru sur sa parole. Cependant rien n'est moins vrai, & il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir le contraire. Le commerce est la seule chose en quoi la France pourroit souffrir; mais comme elle n'en fait pas son capital ainsi que fait la Hollande, elle se sentira peu de cette diminution, qui ne peut durer sans que la Hollande en soit entièrement ruinée. A l'égard des Manufa-

AU LECTEUR.

Etudes, elles n'ont point cessé. On n'a qu'à voir dans les lieux où elles se font, & où l'on a toujours travaillé. Je pourrois justifier plus amplement ce que j'avance, mais il faudroit descendre dans des détails qui conviennent peu à une Preface. Pour ce qui est des arts & des Sciences, toutes les Academies qui sont en France étant publiques, on peut voir si elles fleurissent ou non. Je puis assurer que leurs fonds sont res-bien payez, & que les gratifications des particuliers le sont aussi. Je ne daigne pas répondre à l'article de la navigation, puis que la Flote du Roy est plus forte que celle des Anglois, & des Hollandois joints ensemble y répond

A V I S

pour moy ; chacun sçait qu'il n'y a d'Ecole de Marine qu'en France, & qu'on y trouve des Arsenaux que l'on ne voit point ailleurs.

Cét Auteur qui connoit si mal l'état de la France, se croit plus habile que tous les Ministres, & veut donner des leçons de politique parce qu'il a lû quelques Livres qui en parlent. Il en fait des applications, & va jusqu'aux parallèles, des ministères des Cardinaux de Richelieu & Mazarin avec le gouvernement present. Il écrit bien, & la prose est belle, mais il n'y a rien de plus faux que ce qu'il avance, comme vous venez de voir ; & en verité il faut que des particuliers soient bien visionnaires lors qu'ils veulent donner

AU LECTEUR.

des leçons de politique à ceux qui gouvernent de grands Etats, & qu'ils les accusent d'avoir fait des fautes. Quoi que les juges doivent juger selon la Loy, & les Medecins ordonner selon leurs preceptes, les premiers jugent selon les circonstances des Affaires, & les seconds ordonnent selon celles des maladies. Sans cela ils feroient des injustices & des beveuës en suivant au pied de la lettre les preceptes & la Loy. Il en est de même d'un Ministre, il y a de certaines regles generales de politique qu'il doit savoir, & que tous les hommes peuvent apprendre, mais il faut qu'il s'en serve selon qu'il connoit les affaires de l'Etat, & c'est ce que ne savent pas les particubiers qui se

A V I S

mêlent de censurer indiscrettement la conduite des Ministres.

Au reste quoi que le Lecteur doive être surpris de trois ou quatre choses qu'il trouvera dans ce Volume touchant les Affaires d'Angleterre, dont le public n'a point eu connoissance & dont une ou deux semblent ne devoir presque avoir esté sceües que de ceux qui les ont pensées, je puis néanmoins l'assurer qu'elles sont tres-vrayes, & que je n'ay rien mis sur ces articles-là, dont les parties qu'ils touchent le plus n'ayent une entière certitude, si je voulois expliquer icy comment elles sont venues à ma connoissance, on seroit persuadé que je n'ay rien dit que de véritable.

AV LECTEUR.

J'ay assuré dans ma septième Lettre, que je donnerois le dernier Volume des Affaires du Temps, le premier de Septembre, pour ne les reprendre qu'au mois de Janvier, en cas qu'il se fut passé des événemens assez singuliers pour cela. Je tiendray parole, mais comme toute la matière qui me reste, ne pourroit entrer dans un seul Volume, je me vois contraint d'en faire deux, dont l'un sera donné au 15. Aoust & contiendra tout ce qui s'est passé en Irlande & en Ecosse depuis l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre. Ce sera la neuvième Partie des Affaires du Temps; le second Volume qui sera la dernière Partie de la même Histoire, paroitra le premier Septembre.

A V I S

On a trouvé que j'ay avancé dans ma Preface du septième Volume, quelque chose de hardi touchant la chute dont le Prince d'Orange paroît estre menacé. Je pourrois répondre à cela que les Vsurpateurs le sont toujours, lors même qu'ils jouyffent le plus tranquillement du fruit de leurs crimes, mais sans vouloit me servir de cette verité pour me défendre, je feray voir dans ma neuvième Lettre que j'ay pu parler comme j'ay fait, sans garantir pourtant que cela arrive. Je diray aussi des choses qui mériteront que le Public y fasse attention.

HUITIÈ



HUITIÈME PARTIE
DES AFFAIRES
DU TEMPS



Voici que je me suis
proposé de reprendre dans cette Lettre la suite des Affaires d'Angleterre, que j'ai interrompues pour parler de celles de France. je croi que vous ne serez pas fâchée que je réponde à un nouvel Ecrit de Hollande avant que d'entrer dans la matiere, qui doit faire le princi-

VIII. Tome.

A

2 VIII. P. des Affaires

pal sujet de cette huitième lettre. J'ay appris que l'Ouvrage que je vais combattre, est de Monsieur Jurieu. Je n'en ay pas néanmoins une entière certitude ; mais quoy que je n'ose l'affurer sur la foy de ceux qui me l'ont dit, il y a beaucoup de choses qui m'empêchent d'en douter. Son caractère y paroît à découvert ; sa bile noire y est imprudemment repandue par tout ; on y voit beaucoup d'emportement, & peu de conduite & de bon sens. C'est toujours un homme outré de colére, qui écrit avec une espece de fureur, que ceux même de son party n'ont pû encore approuver. Si on n'ajoute pas foy à tout ce qu'il dit on est criminel ou ignorant. Il querelle sans cesse le Public,

& la bonne opinion qu'il a de luy-même luy fait prendre tellement à cœur toutes les choses qu'il veut prouver, qu'il y a sujet de croire que le mauvais succès de son entreprise, & son orgueil qui se trouve humilié par-là, le mettront bientôt hors d'état de vomir des injures contre tous ceux qui s'opposent à ses sentimens, & de déchirer la renommée des véritables Souverains, pour, élever les Usurpateurs. On doit cependant demeurer d'accord qu'il a du feu & de l'érudition, mais il est si partial, qu'il ne connoist point la justice, & ne veut pas même l'examiner. Comme il est aveuglé de passion, & que rien ne lui plaist tant que les invectives, tous ses écrits sont remplis de contradiction, d'imprudence

& de fautes de jugement. Il condamne dans l'un ce qu'il approuve dans l'autre; il ne fait reflexion sur rien; il s'abandonne à ses premières pensées, & croit avoir reüssi, quand en écrivant il a repandu beaucoup de venin.

La peinture que vous venés de lire du caractere des ouvrages de M. Jurieu, ne me doit point être attribuée. Ce sont les sentimens du public que j'ai ramassés, & j'aurois pû l'étendre beaucoup davantage si j'avois voulu rapporter tout ce qui se dit de lui. Il n'y a point deux voix là-dessus; ses meilleurs amis, & tous les Protestans ont toujours blâmé sa manière d'écrire injurieuse & emportée. Elle fait que rarement on ajoute foy à ce qu'il publie, parce qu'il est

aisé de connoître que la passion le fait plus parler que la raison, & que le dépit qu'il a de voir qu'on ne le croit pas, le porte plus à redoubler ses emportemens, que l'interêt de la prétendë vérité qui le fait écrire. Ne croyez pas que la vengeance m'ait engagé à vous parler de la sorte de Monsieur Jurieu. Je n'ay aucun ressentiment des injures qu'il m'a dites, & je puis croire que je ne m'abuse point moi-même le là dessus, puis qu'elles ne m'ont causé nulle émotion. Si elles m'avoient fâché, je reconnoitrois par-là que la passion me feroit agir; & son exemple me rendant sage, j'éviterois les défauts où je voi qu'il tombe; mais loin que ses injures aient fait sur mon esprit l'effet qu'il a

tendu, elles m'ont plutôt donné de la joye, en me faisant voir que la manière dont j'ay repoussé ce qu'il impute fort injustement au Roy, ne luy a pas plû, & qu'elle a détruit quelques-unes des fausses impressions qu'il avoit données de ce Monarque. C'étoit le seul but que je m'étois proposé. Les injures de Monsieur Jurieu me font connoître que je l'ai atteint, & puis qu'elles m'ont appris ce que je n'eusse jamais sçû si elles n'eussent point éclaté j'ai tout sujet d'en être content.

On pourroit me demander pourquoi je fais une peinture si desavantageuse du caractère de Monsieur Jurieu? Puisque la vengeance n'y a point de part, il me sera aisé de répondre. J'écris pour faire voir l'injustice

de ceux qui pour affermir un usurpateur, tâchent d'obscurcir la gloire du Roi, empoisonnent ses plus belles actions, & luy en supposent d'odieuses afin d'en prendre sujet de le calomnier. Dans ce dessein, je ne dois rien oublier de tout ce qui peut contribuer à le faire reussir. Monsieur Jurieu est l'ennemy que j'ay à détruire, puis qu'il a luy seul plus écrit contre la reputation du Roy, que tous les écrivains de Hollande ensemble, & comme les ignorans & ceux qui prennent trop facilement toutes les impressions qu'on leur veut donner, pourroient ajouter foi à cet Auteur seditieux, quand il n'auroit pas écrit contre moy, j'aurois été obligé de parler de luy comme j'ay fait, rien ne pou-

vant m'être plus avantageux dans ce que j'ay entrepris; que de faire voir la foiblesse de cet Ennemy , & le peu de créance qu'on doit avoir à tout ce qu'il dit. Lors qu'il sera tout-à-fait connu , je tiendrai ma cause à demy gagnée , selon la maxime qui est généralement reconnue dans le monde , & qui nous apprend, que les loüanges données par une personne qui mérite d'être loué elle-même , font hõneur à ceux qui les reçoivent, & qu'au contraire on ne peut - être blâmé par des personnes peu estimées dans le monde du côté de l'honneur, sans que ce blâme tourne à nôtre gloire. M. Jurieu est du nombre de ces derniers , & comme il travaille sans cesse à déchirer la reputa-

tion du Roy , tout le mal qu'il ose en dire augmente la gloire de sa Majesté. Ainsi j'ai deü faire voir le caractère de cet Auteur violent & trop emporté , afin qu'on en tirât les conséquences qui en doivent resulter selon la maxime que j'ai remarquée.

Je passe à l'Ecrit, dont j'ai résolu de combattre les principaux Articles, les autres n'étant pas considérables, & ne servant que de liaisõ à ceux que je vais vous rapporter. Cet ouvrage est une lettre écrite à un Bourgeois de Soleure, sur les interêts des cantons Suisses. Elle a paru pendant que la diette tenoit, & qu'elle étoit sollicitée par le Nõce du Pape, & par la maison d'Autriche de ne point garder de Neutralité, & de donner passage aux

Troupes des Alliez pour entrer en France. Vous voyez que le Nonce n'étoit pas-là pour travailler à la paix, puis que les instances qu'il faisoit ne tendoient qu'à faire verser du sang, & à perpetuer la guerre. Voici de quelle manière l'Auteur de cette Lettre raisonne, pour persuader aux Suisses de rompre le Traité de Neutralité qu'ils avoient conclu peu auparavant. *Chacun sçait que la France veut tout ce qu'elle a un grand intérêt de vouloir pour sa grandeur, & par conséquent on ne peut douter qu'elle n'ait dessein de vous conquérir, pour s'ouvrir le chemin à de plus grandes Conquêtes. Il seroit mal-aisé de dire en moins de paroles plus de choses inutiles, & qui ne prouvent rien. Quand la Fran-*

ce veut tout ce qu'elle a un grand intérêt de vouloir pour sa grandeur, elle ne fait que ce que tous les Princes de la terre, & toutes les personnes raisonnables doivent faire. Veritablement on peut - être blâmé selon les manières qu'on met en usage pour réussir, & selon les injustices qu'on peut quelquefois employer dans ses desseins; mais comme l'Auteur pose un fait sans circonstance, la France ne peut être blâmée lors qu'elle veut ce qu'elle a un grand intérêt de vouloir, & que tout autre voudroit en pareille occasion & il conclut mal lors qu'il pretend que la France cherche à conquerir la Suisse, parce qu'elle veut tout ce qu'elle a grand intérêt de vouloir pour

sa grandeur. Si cela étoit, elle auroit sans doute des pensées plus vastes, puis qu'il y auroit beaucoup de Conquêtes qui lui seroient plus utiles que de soumettre la Suisse. Que sçait-il si l'union qui regne entre la France, & les Suisses ne l'accommode point plus que ne feroit la Conquête de leur Pays ? Elle en tire des secours volontaires qu'elle n'obtiendrait peut être qu'avec grande peine lors que ces secours seroient forcez, & je ne sçai si elle n'auroit point autant de sujet de se défier des Suisses, quoy que naturellement fidèles que le Prince d'Orange en a de ne se pas fier aux Anglois, encore qu'on leur ait voulu faire croire qu'ils avoient souhaité d'être

sous sa domination. Mais quand on auroit pu imputer à la France des pensées vaines & vagues, comme celle de vouloir assujettir la Suisse, il ne s'agiroit roût au plus que d'une pensée, & non d'un dessein formé, mais de ces pensées qui roulent dans l'esprit, & passent sans qu'on s'y arrête, ou du moins sans qu'elles fassent rien déterminer ; & sur cela il seroit bon que l'Auteur nous dit comment il a découvert que la France ait eu de ces sortes de pensées. Il doit le prouver, ou s'il ne pretend pas parler d'une pensée vague, il faut que ce dessein de Conqueste ait passé à des effets visibles, & à des preparatifs de guerre contre la Suisse, de quoi on ne peut acuser la France. Cependant l'Auteur veut que

les Suisses lui déclarent la guerre, *parce que, dit-il, on ne peut douter qu'elle n'ait dessein de les conquérir.* Voilà un bel argument pour obliger les Cantons à déclarer la guerre à la France. Le fondement seroit bien léger, & les Suisses auroient bien envie de rompre avec elle, si sur un Ecrit rempli de visions & d'injures, envoyé de Rotterdam par M^r Jurieu aux Bourgeois de Soleüre, tout le Corps Helvetique declaroit la guerre au Roy. Cette pensée est si creuse, & tellement hors de la vray-semblance, qu'on ne peut comprendre comment elle a pû tomber dans son esprit. Cependant comme il veut toujours avoir raison, & qu'il querelle tous ceux qui ne sont pas de son sentiment, il declarera

bien tost la guerre aux Suisses, parce qu'ils n'ont pas voulu suivre ses avis, en rompant avec la France.

Je n'avois pas cru d'abord que cét article fut digne d'aucune réponse. Ce sont de ces choses qui se détruisent d'elles-mêmes, & les chimères d'un particulier ne méritent pas qu'on y fasse attention; aussi ne vous l'ay-je rapporté, que pour faire voir qu'un homme qui a de pareilles visions, en peut remplir ses écrits, ce qui doit obliger ceux qui se laissent aisément persuader, à ne pas croire legerement les rêveries, & les faussetez qu'il leur pourroit débiter, touchant les choses dont ils n'ont nulle connoissance.

L'Auteur poursuit de la sor-

te. Je vous prie de considérer que ces tributs que vous tirez de la France, ne sçauroient durer long-temps il est certain qu'elle sera épuisée cette année. On le voit, on le juge par les horribles dépenses qu'elle a faites, & par la maniere surprenante dont elle épuise toutes les sources de ses finances. Quoi que j'aye déjà prouvé dans mes autres Lettres sur les Affaires du Temps, le bon estat de la France, je ne sçaurois m'empêcher de faire voir le ridicule & le faux de cet endroit. Je voudrois bien sçavoir comment M^r Jurieu, qui ne se mêloit que des Affaires de la Religion à Sedan où il demeuroit, & qui depuis s'est retiré à Rotterdam d'où il n'a point cessé d'écrire d'infructueuses Lettres Pastorales aux

nouveaux Convertis de France pour les faire soulever, je voudrois, dis - je, sçavoir, comment un homme de son Caractere, qui n'a vû les affaires ny de près ny de loin, & qui doit plus ignorer celles de l'Etat, qu'aucun homme du Royaume, rien n'étant si éloigné de l'emploi dont il fait profession, peut connoitre à fond l'état des Finances de France, dont l'abîme est impenetrable. On l'a vu par les affaires qui sont arrivées sur ce sujet un peu après le mariage du Roy, puis que ceux qui les avoient maniées long - temps, & les hommes du Royaume les plus éclairez en toutes sortes d'affaires, commis pour en développer les mysteres, n'ont pû venir à bout de les

penetrer, tant elles ont de ressorts cachez & de parties entrelacées l'une dans l'autre ; mais tout cela ne servant qu'à couvrir leur immensité, ne sauroit être qu'avantageux à la France, puis qu'il fait voir que le fond de ses Finances est inépuisable, & qu'outre ce qu'elles fournissoient dans les dernières Guerres pour les besoins de l'Etat qui étoit assez florissant quand le Roi se maria, elles pouvoient encore enrichir ceux qui les manioient, & leur faire égalier en richesses, les Souverains qui ne sont pas du premier ordre. On peut juger par ce que je dis du bon état où se trouve la France de ce côté là, aujourd'hui que l'œil du Prince, & la probité de ceux qui les gouvernent font que

tout ce qui appartient au Roy vient dans ses coffres. Ce sont des secrets inconnus à M. Jurieu, qui n'a pu savoir l'état des Finances de France, dans le tems que toute l'habileté de ceux qui la gouvernoient ne le pouvoit penetrer, & qui étant retiré à Rotterdam, n'est pas à portée d'en pouvoir presentement découvrir le fond, qui est inconnu, même à la pluspart de tous ceux qui les manient. Tout ce qu'il peut savoir, ainsi que tout le Public, c'est qu'étant bien dirigées, & rien de ce qui appartient à Sa Majesté n'en étant soustrait, ses affaires doivent être en bon état, & c'est ce qu'il s'efforce de cacher, en voulant persuader le contraire, comme s'il en devoit être cra sur sa parole, & qu'il

est sur cette matiere des Memoires qu'on est fort seur qu'il n'a pas, & qu'il ne peut même avoir. Il dit que la France sera épuisée cette année, & tranche le mot avec une certitude dont on ne doit jamais se répondre dans les choses d'une aussi grande importance. Le terme est court, & je ne sçay pas comment cet épuisement pourroit arriver, la France n'étant point affoiblie depuis la dernière Guerre. Le Roy l'a finit glorieusement, & après avoir triomphé pendant six années, il soutint ensuite les efforts de la plus grande partie des Princes de l'Europe, & leur ayant imposé la Paix, il fit rendre aux Suedois tout ce que le Roy de Danemark, & l'Electeur de Brandebourg leur

avoient pris. C'est un fait public marqué dans toutes les Histoires, & qui n'a pas besoin de raisonnemens pour être prouvé. L'Auteur après s'être servi du mot de *certain*, pour ne point laisser douter que la France ne soit bien-tost épuisée, ajoute qu'on juge que cela sera. C'est se démentir d'un moment à l'autre. Un homme qui assure une chose comme estant certaine, ne peut plus dire qu'on juge qu'elle arrivera, puis que juger, c'est raisonner sur les apparences, qui sont fort souvent trompeuses, & qu'on ne sçauroit juger de cette sorte, que de ce qui est incertain avant que l'événement en ait décidé. Il n'y a rien de solide en tout cela, & dire qu'on juge que la France est sur le point d'estre épuisée, ne suffisoit

pas pour faire résoudre les Suisses à rompre avec elle. L'Auteur prétend que ce qu'il prédit ne peut manquer d'arriver, & il apporte pour raisons les horribles dépenses qu'il dit que la France a faites, & la manière surprenante dont il suppose que ses Finances sont tous les jours épuisées. Si la France a fait d'horribles dépenses, elles ont été à lever des Troupes, & comme ces Troupes coutent beaucoup plus la première année que la seconde, parce qu'après qu'elles sont levées, il ne s'agit plus que de les entretenir, les dépenses qu'on fait pour les lever dans une année, n'épuisent point les finances de l'année suivante. Au contraire, ces premières dépenses étant faites, on a moins besoin d'en

faire d'autres ; & comme les revenus du Roy sont grands , & qu'il peut les augmenter par beaucoup de justes voyes , au lieu d'inferer que la France sera épuisée cette année, à cause des dépenses qu'elle a faites, on doit conclurre qu'ayant fait tous ses armemens , & achevé de fortifier toutes ses Places, elle pourra facilement les entretenir les années suivantes. S'il faut soutenir la guerre , elle y emploiera tous ses grands fonds, & toutes les grandes ressources qui ne lui manquant jamais , lui ont toujours donné lieu de fournir à tout lors qu'on l'a crüe épuisée. Les ressorts de la France sont incomprehensibles là-dessus, & il est impossible qu'on ne soit trompé lors que l'on pretend approfondir ses Finances

C'est ce qui a esté cause que les Ennemis ont esté si souvent batus pendant la derniere guerre. Ils s'éloignoient de la Paix, parce que d'année en année ils la croyoient hors d'estat de continuer ses grandes dépenses, & lors qu'ils pensoient que ses Finances estoient prêtes à tarir, & qu'ils avoient trouvé le fond de l'abîme, ils en voyoient aussi-tost jallir de grosses & nouvelles sources qui rompoient toutes leurs mesures, & leur faisoient voir leur ignorance. En effet, c'étoit fort mal à propos qu'ils se mêloient de juger d'une chose, qui embarrasseroit même la pluspart des François, qui sont employez dans le manie-
ment des Finances de cét Etat. Ainsi si les Ennemis mettent leur espoir dans l'épuisement
de

de ses Finances, on peut assurer que leurs mesures se trouveront fausses. Il est vray que pour relever leur esperance, cét Auteur, après avoir dit, *que la France sera épuisée cette année par les horribles dépenses qu'elle a faites, ajoûte, & par la maniere surprenante dont elle épuise toutes ses sources de finances.* Voilà une chose bien legèrement avancée, & qui n'est soutenüe d'aucune preuve. Ce qu'il y a d'étonnant c'est que bonnes ou méchantes, il ne se met pas même en estat d'en apporter. Il faut qu'il soit bien persuadé qu'on le croira pour en user de la sorte. Cependant il ne dit rien qui ne doive estre suspect, & ce que je viens de vous marquer touchant l'estat des

B

Finances du Royaume, fait bien connoître qu'il est impossible qu'il ne se trompe pas grossièrement. Quand cét Auteur a parlé des ressources épuisées, on n'y avoit presque point encore eu recours, & les choses se sont passées d'une maniere qui a fait voir que le Roy en employant ces ressources, obligeoit plus ses Sujets, que les Sujets ne lui faisoient de plaisir. On sçait avec quel empressement ils ont couru porter leur argent au Tresor Royal. Je ne le repete point, l'ayant assez marqué & prouvé ailleurs; mais je me crois obligé de dire icy, à propos des ressources qui sont inépuisables en France, qu'on vient de passer au Parlement quelques affaires qui produiront de grandes sommes

au Roy. Aucun Ecrit de Hollande n'en a encore parlé ; mais comme les Ennemis de Sa Majesté ne manquent pas d'empoisonner tout , & qu'ayant déjà dit que ce Prince épuise toutes ses ressources, ils auront occasion de reprendre cet Article, à cause du nouvel argent qui va entrer dans ses coffres, je croy qu'en répondant à ce qu'on a déjà dit sur cette matiere , je ne puis me dispenser de vous parler des Edits qui feront dire de nouveau à tous les Ecrivains de Hollande, que la France épuise toutes les sources de ses Finances, & qu'ainsi elle sera épuisée dès cette année. Quand le Roy n'auroit eu aucune guerre, il auroit pû faire une partie des choses dont je vais vous informer, puis que les

unes soulagent ses Peuples ,
& que les autres leur font plaisir.

Les Memoires qui ont été donnez par les Commissaires envoyez dans les Provinces pour la reformation de la Justice , ayant été examinez dans le Conseil du Roi, il a trouvé qu'il seroit tres-utile à ses Sujets d'établir des Commissaires aux Saïfies réelles, dans les lieux où il n'y en a point eu jusques à present; & à l'égard des lieux où ils ont été établis de retrancher cette multiplicité d'Officiers qui est toujours à charge au public, & de les reduire à un seul. Il y avoit des Particuliers nommez par les Juges, qui quoi qu'ils ne fussent point revêtus de Charges , jouïssent des droits comme auroient fait des

Officiers titulaires, cependant personne n'en recevoit le même avantage. Enfin plusieurs jouïssoit des droits attribuez aux Contrôleurs, & aux Commis, ce qui tournoit à la charge des Sujets du Roy, sans que Sa Majesté en retirât aucune finance. Il n'y a rien que de naturel dans ce que le Roi a résolu sur cet article. Il fait du bien à son Peuple, & il s'en fait; & quand il auroit été sans guerre, il auroit voulu la même chose pour le soulagement des interessez; j'entens de ceux de ses Peuples que ces affaires regardent, puis que les Commissaires envoyez dans les Provinces pour la reformation de la Justice, avoient donné des Memoires là-dessus.

Quant à l'Edit portant créa-

tion de six cens mille livres d'augmentation de gages aux Officiers des Jurisdictions Royales, c'est quelque chose de bien commode pour eux, que de trouver à rendre leurs charges plus considerables, en plaçant leur argent, & d'en recevoir le revenu en même tems que celui qu'ils recevoient auparavant de leurs Charges.

A l'égard de la Déclaration touchant les droits d'amortissement, on n'en peut lire le titre sans connoître qu'elle est juste, puis qu'elle n'en pourroit avoir si le mot de droits n'y entroit pas. Aussi ces droits sont-ils des plus anciens de la Couronne. Ils ont esté établis avant le regne de Saint Loüis, & ce Prince en a jouy. Il est juste que dans une guerre de Religion, où l'E-

glise est intéressée, elle contribue à la soutenir, pour éviter la ruine dont elle est menacée par ceux mêmes, qui devroient travailler à la maintenir avec la même vigueur qu'ils travaillent à sa perte.

Pour ce qui regarde la creation des cinq cens mille livres de rentes provinciales, la bonté du Roy paroît de deux manieres en cette occasion. Toute l'Europe jalouse, s'étant unie pour obscurcir l'éclat de sa gloire, ses coffres doivent toujours se trouver remplis pour résister à tant d'Ennemis liguez, & quand il peut charger ses Peuples de levées, & d'impositions extraordinaires, il aime mieux souffrir quelque diminution de ses revenus, que de rien lever sur eux. Il fait plus; il re-

garde à ne rien faire qui n'aile à leur avantage à même tems qu'il agit pour lui, & après avoir obligé la Ville Capitale en créant des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, il fait la même grace aux Habitans des Provinces qui ont de l'argent à placer, & leur ôte la peine de le porter à Paris, & d'y venir recevoir les arrerages de leurs rentes, ou de commettre des gens pour cela.

On a supprimé les Offices des Receveurs & Contrôleurs des Octrois ; on les rembourse, & on en crée d'autres. Personne n'est lezé dans les suppressions, & dans les créations, le peuple est soulagé, & les Affaires du Roi s'en trouvent mieux. On a créé aussi deux Payeurs des gages en chaque Bureau des Fi-

nances, & quelques charges nécessaires dans la Généralité de Mets, le nombre en étant trop petit. Il n'y a point d'impositions nouvelles dans tout cela, ce ne sont quasi que des réglemens, qui doivent d'autant plus faire admirer l'esprit, & la bonté du Roi, & l'intelligence de ses Ministres, que le bien public s'accorde dans toutes ces choses avec l'intérêt de Sa Majesté.

Ceux qui se mêlent de juger des Finances de France sans qu'ils y aient jamais rien compris, peuvent voir par-là qu'elles ne sont pas en état d'être épuisées, & que le Roy aura encore de quoy faire la guerre l'année prochaine, puis qu'outre ses revenus ordinaires qui sont grands, ses

Finances grossiront par tous les articles que je viens de rapporter. D'ailleurs le Roy ayant les cœurs de tous ses Sujets, auroit encore leurs bources, s'il arrivoit qu'il en eût besoin.

Je reviens à la Lettre dont j'ay entrepris de vous parler. L'Auteur dit, en parlant de la France, *les victoires precedentes ne sont-elles pas des assurances qu'elle doit estre vaincue, selon la loy des vicissitudes & par la maxime que toutes les armes sont journalieres* ? Jamais il n'y eut de raisonnement si peu juste que celui - là, & dont on puisse moins conclure les consequences que l'Auteur en veut tirer. En trois lignes il expose trois choses absolument fausses. On ne peut dire affirmativement ; *que les victoires prece-*

dentes de la France sont des assurances qu'elle sera vaincue.

Elle peut l'être, il est vray, mais si elle éprouve ce malheur, ce ne sera point à cause des victoires qu'elle a remportées. Il n'est point seur qu'un Prince qui a esté plusieurs fois vainqueur, perdra une bataille; parce qu'il en a gagné d'autres. Si la certitude en estoit telle qu'elle ne pût estre revoquée en doute, il n'y a point d'homme qui voudra embrasser le métier de la guerre; puis qu'en le faisant il s'exposeroit à des chagrins assurez, car ou il ne pourroit douter qu'il les essayeroit d'abord; ou s'il estoit assez heureux pour les éviter dans ses premières Campagnes, il seroit seur d'être vaincu dans la suite. S'il y avoit quelques raisons.

mens à faire sur les victoires de la France dont l'Auteur demeure d'accord, c'est qu'il y a beaucoup d'apparence qu'ayant toujours esté victorieuse, elle le sera encore, parce que c'est la même Nation qui combat, qu'elle a toujours la même valeur, la même conduite, le même zele pour son Prince, & que c'est toujours sous ses drapeaux, sous ses ordres, & sous son heureuse étoile qu'elle combat. Voilà ce que l'on peut inferer sans le devoir assurer pourtant, puis que le sort des combats est entre les mains de Dieu, & non pas dire en decidant, que les victoires precedentes de la France sont des assurances qu'elle doit estre vaincüe. L'Auteur ajoute, selon la loi des vicissitudes. C'est à lui à nous expli-

quer ce que c'est, que cette loy
des vicissitudes. Il est vray
 qu'on voit des vicissitudes dans
 le monde, mais tous ceux qui
 ont vécu jusques à present, &
 qui sont encore sur la terre, ne
 les ont pas éprouvées. La cho-
 se n'est donc pas si generale
 qu'elle ne souffre quelque ex-
 ception, & dès qu'il y a de
 l'exception, il n'y a point de
 loy, c'est à dire, que quoi que
 tout homme puisse éprouver
 des vicissitudes, il n'y a point
 de loy qui porte qu'il en es-
 sayera infailliblement. On voit
 tous les jours des gens qui ont
 gagné de grands biens, & ils
 meurent sans que la fortune
 qui les avoit élevez leur ait fait
 souffrir aucun revers pour
 les abaisser. Enfin, l'Auteur

dit que la France sera vaincûe par la maxime que toutes les armes sont journalieres. Il est vray qu'on dit par une espece de proverbe que les armes sont journalieres, parce qu'on a souvent reconnu qu'elles l'étoient, mais ce n'est pas à dire qu'elles doivent l'être necessairement pour tout le monde. On a vû des Capitaines qui n'ont jamais été vaincus, & des Etat toujours florissans, & quand ils ne pourroient s'exempter d'endurer quelques revers, l'Auteur, à moins que d'avoir eu des revelations, ne peut assurer que la France sera vaincûe cette année, puis que son bon-heur pourroit ne changer de fort-long temps. Après avoir assuré, il se dément comme il a fait dans d'autres Articles, & pour

suit en disant : faut il estre grand Prophete pour voir que la France perira tost ou tard dans cette affaire ? Elle devoit tout à l'heure perir cette année, à present c'est tost ou tard. Cela pourra aller encore loin ; un temps indeterminé est souvent long à venir. Aussi les Suisses n'ont-ils point écouté ces raisons , quoi qu'elles viennent d'un homme qui se mêle de prophetiser. Il dit que nos Generaux sont morts. Il est vray que la France a perdu de grands Capitaines ; mais il s'en est toujours trouvé depuis le commencement du monde qui ont succedé les uns aux autres. Le commandement & les occasions font le General. Depuis Alexandre & Cesar, tous les siècles ont produit des Capitaines.

que leur reputation nous fait estimer, & il y a un fort grand nombre d'Officiers Généraux en France, qui sont beaucoup plus capables de commander des Armées en Chef, que tous les Généraux de nos Ennemis. L'aveuglement de cét Auteur va jusques à dire, que le Prince d'Orange est un grand Capitaine, dans le tems qu'il veut abaisser les Généraux de France. Un grand Capitaine peut perdre des Batailles, & lever des Sièges, & les choses se trouvent quelquefois dans une situation, où il lui seroit impossible de vaincre à moins d'un miracle; mais ce n'est pas par les pertes continuelles qu'on peut mériter le nom de grand Capitaine, & qu'on l'a jamais acquis; Ains on ne peut donner

ce nom au Prince d'Orange, qui n'est connu que par des Batailles perduës, & par des Sièges levez. Mastric, Charleroy, la Bataille de Cassel, & plusieurs aventures aussi peu glorieuses que celles-là en font foy, & comme il n'a jamais réüssi dans aucune, il est à croire que s'il eût falu tirer seulement un coup de mousquet pour faire réüssir celle d'Angleterre, il n'auroit pû en venir à bout. Il est plus habile dans le Cabinet que l'épée à la main, parce qu'il sacrifie tout à son élévation; mais il a beau mettre tous les ressorts de la Politique en usage; nous ne sommes plus au tems où les Espagnols reparoient par des coups de Cabinet; les pertes que leur causoient les armes

42 VIII. P. des Affaires
de France. La France est aussi
politique que guerriere sous le
regne du Roy, & il n'est pas
aujourd'hui plus aisé de la
vaincre dans le Cabinet que les
Armes à la main.

L'Auteur, après avoir fait pas-
ser le Prince d'Orange pour un
plus grand Capitaine que tous
les Generaux qui commandent
les Armées du Roy, sans l'avoir
pû persuader aux Suisses, com-
me l'évenement l'a fait voir, dit
en parlant des Cantons, *Qu'ils
laissent lever des Troupes chez
eux, & revenir celles de Fran-
ce, on les payera bien.* Le papier
souffre tout, & les choses les
plus impossibles y sont expri-
mées ainsi que les plus faciles.
Qui seroit celui des Alliez qui
payeroit les vingt-quatre mille
Suisses, ou environ, qui sont en

France, & les nouvelles levées, dont parle cét Ecrivain ? Seroit-ce l'Empereur ? Sa puissance est bien bornée sans les secours de l'Empire, & il y a plus d'un Electeur plus puissant que lui, & qui peut mettre plus de Troupes sur pied. Les Suiffes lui cou-teroient trop, & la Quaisse Militaire n'est pas assez bien remplie pour en pouvoir payer un si grand nombre. Il n'y a point de Souverain en Allemagne qui le pût faire, & tout le revenu de celui qui le voudroit entreprendre n'y suffiroit pas. On répondra peut-être à cela que toute l'Allemagne ensemble pourroit faire cét effort. Je veux que cela se puisse, mais les Suiffes auroient bien des Maîtres, qui seroient toujours fort empressez à leur comman-

der, & fort paresseux à leur donner de l'argent. On seroit assez embarrassé à leur assigner des quartiers d'Hyver, & la Diète de Ratifbonne auroit beaucoup d'occupation à lire les Memoires de ceux qui croiroient avoir des raisons pour s'en faire décharger, de sorte qu'ils se trouveroient peut être à charge à leur Pays. Mais je suppose qu'ils soient bien payez, & que rien de tout cela n'arriveroit tant qu'ils seroient à la solde des Alliez, ils n'y pourroient estre que pour un temps. Les guerres ne sont point éternelles, sur tout lors qu'elles sont violentes, & quand celle qui trouble aujourd'huy toute l'Europe seroit finie, les Suisses demeureroient à louer, & ne trouve-

roient personne qui se voulut charger d'une si grosse dépense , particulièrement dans un temps où leur service seroit inutile. La France qu'ils auroient abandonnée pendant la guerre , auroit raison de ne pas vouloir des Troupes si cheres dans un temps de Paix , & qui auroient quitté son service quand elles auroient pû lui être utiles. Il n'y a donc que la France qui les puisse accommoder, puis que non seulement elle les garde en tout temps, mais encore que les Officiers y peuvent faire fortune , & qu'ils y reçoivent des récompenses suivant leur merite , & leur valeur , que les autres Souverains ne pourroient donner, ny si grandes, ny en-si grand nombre , ny si long-temps.

L'Auteur poursuit en disant aux Suisses, *Laissez les passages ouverts, les Alliez payeront ce qu'ils prendront en passant.* Et plus bas. *Si les Armées passent chez vous, vous n'aurez que de beaux jours.* Voilà de foibles raisons pour engager un Etat à rompre avec un Prince aussi puissant que le Roy, & dont l'alliance lui est d'une utilité que l'on ne pourroit trouver ailleurs. Cependant les Suisses doivent rompre, & entrer en guerre avec la France, parce que les Allemans payeront bien en passant sur leurs terres. En verité les Suisses ont tort de ne se pas rendre à de si fortes raisons. Je ne sçay si quand il ne tiendroit qu'à cela qu'ils manquaissent à leur Traité, les Allemans pourroient

s'empêcher de piller en passant sur leurs terres. On sçait qu'ils ne laissent pas même les portes & les fenêtres dans tous les lieux où ils passent. Ils en ont de tout temps usé de cette manière, & il est mal-aisé que des Soldats qu'on ne discipline pas comme on veut, quittent une vieille habitude qui leur sert d'amorce pour le métier de la guerre. Ainsi c'est un paradoxe de dire que leur passage donnera de beaux jours aux lieux où leur marche ne doit causer que de l'épouvanté.

L'Auteur voulant répondre à ce que disent les Suisses se fait faire cette objection par eux. *C'est une affaire de Religion, dites-vous. Les Calvinistes de France esperent s'en prévaloir, pour se faire rendre leurs Tem-*

48 VIII. P. des Affaires
ples & leurs Edits. Voilà déjà
un Roy Catholique chassé de son
Royaume. C'est à quoi nous ne
donnerons jamais les mains, &
c'est la raison pourquoy nous n'a-
vons pas voulu répondre à la
Lettre que le Roy Guillaume a
écrite aux Cantons.

Il seroit mal-aisé de faire un
éloge qui fut plus glorieux aux
Suisses. On connoit par là qu'ils
sont plus sages, & plus équita-
bles que tous les Princes Catho-
liques de l'Europe; que les Can-
tons Catholiques ont plus de
Religion qu'on n'en a dans Ro-
me, & que les Protestans ont
plus de prudence, & entendent
mieux leurs affaires que tous les
Princes Protestans; enfin que
les uns & les autres sont amis
de la Justice, & de la Paix; que
les Catholiques ne veulent point
contri

contribuër à la destruction de leur Religion , & que les Protestans voyant bien que toutes les Lignes d'aujourd'hui ne se font que pour affermir l'autorité d'un Usurpateur , afin de donner un nouvel Ennemy à la France , refusent d'entrer dans ce parti pour ne pas rendre leur memoire odieuse à la posterité , estant certain qu'on ne peut estre dans les interêts du Prince d'Orange sans favoriser la plus injuste usurpation , dont on ait peut-être encore entendu parler. Si un voleur est criminel lors qu'il vole des passans qu'il ne connoit point, son crime est encore plus énorme, & puni avec bien plus de rigueur lors qu'il s'attaque à son sang & à son amy. C'est ce qui fait que le crime Do-

C

50 VIII. P. des Affaires
mestique qui vole son Maistre
est moins pardonné. L'Auteur
qui contrefait le Catholique,
croyant n'être pas connu, pour-
suit de la sorte. *En verité, mon
cher Monsieur, je suis aussi bon
Catholique que vous, mais au
nom de Dieu ne nous piquons pas
d'estre plus Catholiques que le
Pape. Laissons - nous conduire
par le Chef de l'Eglise, & ne
soyons pas plus sages que l'Em-
pereur & le Roy d'Espagne. On
ne peut s'empêcher de s'arrê-
ter après que l'on a lû cet en-
droit, & de faire voir par un si-
lence qui marque l'étonnement
où l'on est, combien on est in-
digné qu'on ose alleguer de
pareilles choses. Voila de ces
endroits imprudens qui écha-
pent à M^r Jurieu sans refle-
xion, & dont il est si souvent*

blâmé par ses Amis. Sa deman-
 geaison d'écrire est cause qu'il
 fait plus de tort à son parti
 qu'il ne le sert, & qu'il décou-
 vre ce qu'on veut tenir caché.
 Enfin cet article est tellement
 clair, & fait connoître si bien
 l'union de la Cour de Rome a-
 vec les Protestans, que je ne
 vous en diray rien, étant per-
 suadé que vous vous en direz
 assez à vous même. Et que pour-
 roit-on dire de plus ? Il prou-
 ve en six lignes, ce que je n'ay
 pû mettre dans son jour que
 par des Lettres entieres. L'Au-
 teur poursuit par ces mots avec
 la même imprudence. *Jamais
 on ne croira que vous soyez per-
 suadé qu'une Partie dont
 l'Empereur & le Pape sont
 comme les Chefs, soit formée
 contre l'Eglise. Il est vray*

qu'on ne devroit pas le croire, tant cette Partie est extraordinaire; mais quoi que l'Auteur avance, sans se mettre en peine d'en donner aucunes preuves, qu'elle n'est point formée contre l'Eglise, il est néanmoins constant que l'Eglise en peut souffrir, & qu'elle est beaucoup exposée, puis que les Protestans qui sont unis avec la Cour de Rome, & la maison d'Autriche, ne peuvent avoir les succès que cette Cour & cette Maison leur souhaitent, sans que la Religion Catholique soit entièrement ruinée en Angleterre, & fort affoiblie en France. Je l'ay prouvé dans mes Lettres précédentes, & les Suisses l'ont crû de la même sorte, suivant leurs paroles que l'Auteur a rapportées, & que vous venez

de lire. Après cela, il veut engager les Suisses par des raisons d'impuissance à ne se pas piquer d'être fermes, & voicy ce qu'il leur dit *Venons au fond de vostre difficulté. Deux choses vous choquent, l'expulsion du Roy d'Angleterre, & l'invasion du Prince d'Orange. Mais dites-moy, estes-vous capables, demeurant seuls, de remedier à un si grand mal ? L'Empereur & le Pape ne jugent pas à propos d'y travailler, & vous voulez l'entreprendre. N'est-ce pas se moquer du monde ? Les Sages ne se laissent-ils pas aller au torrent quand ils ne peuvent resister ? Ne tire-t-on pas la lumiere des tenebres, & les remedes des poisons ? Il y a beaucoup de bonne foy dans cét article, & l'Auteur avouë sans y penser, que ce que le*

54 VIII. P. des Affaires
Prince d'Orange a fait en Angleterre, est une invasion. Il confesse que c'est un grand mal pour la Religion & demeure d'accord que le Pape, & l'Empereur n'y veulent pas remedier. Ainsi quand il veut persuader aux Suisses de prendre le parti qui est oposé aux interêts de la France, ce n'est point à cause que la Cour de Rome, & l'Empereur ne travaillent pas à persecuter la Religion, au contraire il en convient, & ne leur conseille de se joindre à ce parti, que parce qu'ils ne sont pas capables demeurant seuls, de remedier à un si grand mal, & qu'il est de la sagesse de ne resister pas au torrent. Il n'y a rien à répondre à cela, & i'aurois bien de la peine à m'expliquer plus nettement pour faire voir

que la Religión Catholique souffre, & que la Cour de Rome & la maison d'Autriche en sont cause. Je dirai donc seulement à ceux qui sobstinent à nier cette vérité, qu'ils n'ont qu'à lire ce qu'a écrit là-dessus M. Jurieu & qu'ils n'en pour ront disconvenir, puis qu'un Ministre si zélé pour la Religion Protestante en demeure d'accord.

Je ne comprends pas bien les dernières lignes de l'article que je viens de rapporter, où il y a, *ne tire-t-on pas la lumiere des tenebres, & les remedes des poisons?* Cependant malgré l'obscurité de cet endroit, il me paroît que l'auteur veut dire que si l'on fait du mal à la Religion Catholique, c'est pour en tirer un bien; mais il s'agit d'un mal fait, & puis qu'il est fait, il est

réel , au lieu que le bien que l'on en pretend tirer, peut n'être qu'imaginaire. Il est même impossible qu'un si grand mal produise jamais un bien , mais comme la France en se mettant à couvert des insultes qu'on lui veut faire, en garantira la Religion, elle empêchera l'augmentation du mal que l'Eglise souffriroit, si elle estoit accablée par ses Ennemis.

L'Article que vous allez lire est du même caractère que le precedent. *Vnissez - vous avec le Pape & l'Empereur. Il me semble que vous ne serez pas en danger de pecher contre les devoirs des Catholiques , sous les chefs du christianisme pour le spirituel & pour le temporel. Si c'est par conscience que vous ne voulez pas entrer dans l'V-*

nion, qui peut dégager votre conscience plus seurement que celui qui donne les Dispenses, & qui est le maistre des cas de conscience ? Il y a lieu de croire en conferant cet Article avec les precedens qui parlent du Pape, que cet Ouvrage n'est fait que pour prouver l'union de la Cour de Rome avec les Protestans. Quant aux Dispenses, & aux Cas de conscience, dont l'Auteur dit que le Pape est le maistre, il faut examiner si l'affaire est temporelle ou spirituelle; car enfin le pouvoir du Pape est limité, & il y a des choses qui ne le regardent en aucune maniere. Il est impossible que le Pape se soit uny contre le Roy, parce qu'il croit que c'est un Prince, méchant

Catholique, qui a perdu dans son Royaume les affaires de la Religion, & qui les gâte ailleurs. Si ces motifs faisoient agir le Pape, il ne voudroit pas s'unir avec les Protestans. Il est donc constant que ce n'est point pour cela qu'il s'est ligué avec eux, & que bien que la Religion en souffre, il n'entre point de Religion à son égard dans cette Ligue; mais il veut abaisser la gloire de la France, quoy qu'il en puisse couster à l'Eglise. Or si Sa Sainteté ne se sert point du motif de la Religion dans cette affaire, elle est purement temporelle & humaine, & le Pape agissant alors comme Prince temporel, ne doit plus être regardé que comme tel par ceux contre qui il se decla-

re. Ainsi il ne peut agir comme Pape, & n'a pu donner de Bulles au Prince Clement pour l'Electorat de Cologne, puis qu'il ne peut les avoir données que comme Prince temporel, parce qu'il s'agissoit d'une affaire temporelle, & de chagriner la France qu'on n'attaquoit point pour le fait de la Religion, mais parce que la puissance de son Souverain fait ombrage, & que le Roi a voulu soutenir les droits de sa Couronne, qu'il a trouvez établis à Rome. Ce n'est pas que quand il ne se seroit agi que du spirituel dans l'affaire de Cologne, les Bulles fussent bien données. M. le Cardinal de Furstemberg étoit Coadjuteur dans toutes les formes, & presque tout d'une voix, & il avoit ensuite été

nommé Electeur à la pluralité des suffrages. J'ay trop discuté cette matiere pour chercher à la rebattre. Ainsi je passe à cet autre Article de la Lettre. *Supposons que les Princes Protestans devinssent assez considerables dans cette affaire pour rétablir leur Religion en France*, je vous prie, dites moy un peu ce que cela nous importe à vous & à moy, & en general à tout le Party catholique. Il y a une grande distinction là - dessus entre les uns & les autres. Il a raison de dire, qu'il n'importe aux Protestans, ny à lui, qu'on rétablisse la Religion Protestante en France. Si on ne vient pas à bout de ce dessein, ils ne se trouveront ny en pire, ny en meilleur estat, mais s'ils réussissent dans la resolution qu'ils

ont prise là-dessus , ils n'en demeureront pas là. On sçait de quelle maniere les Protestans ont accoutumé d'agir quand ils sont les maistres ; ainsi tout seroit à craindre pour les Catholiques. Mais supposons qu'on en demeurât au rétablissement qu'on s'est proposé , seroit-il bien glorieux au Pape d'en être la cause ? Il voit clairement qu'il lui seroit imputé, puis que la Ligue qu'il a excitée n'a point d'autre but. Il ne peut dire qu'il ne le sçait pas, après les soins qu'elle prend de le faire publier par mille Ecris ; mais ce qui doit le convaincre là-dessus , c'est que la France dont il cherche l'abaissement, ne peut être dans l'état où il la fouhaite , sans que le rétablissement dont je parle arrive.

Son abaissement, & le triomphe de la Religion Protestante chez-elle, ne peuvent être separez, & puis qu'il faut nécessairement, ou que la France triomphe encore de ses Ennemis, ou que la Religion Protestante y rentre victorieuse, Sa Sainteté eut beaucoup mieux fait de ne point exciter la Ligue, puis que de quelque manière que tournent les affaires, Elle aura toujours le chagrin, ou de n'avoir pas réussi dans son dessein d'abaisser la France, ou de voir que le triomphe de sa vengeance, sera celui de la Religion Protestante.

L'article que vous allez lire de la même Lettre, confirme ce raisonnement. *Puis donc qu'on ne sauroit empêcher les Huguenots d'être au monde, il vaut*

mieux qu'ils soient en France qu'ailleurs. Quel intérêt avons nous qu'il n'y ait qu'une Religion en France, au lieu de deux? S'il nous étoit possible, nous devrions y en mettre dix. Ce sont des semences de division qui causent des Guerres Civiles, & qui occuperoient toute cette remuante Nation. On doit remarquer d'abord que M. Jurieu s'oublie. Il a voulu paroître Catholique au commencement de sa Lettre, mais en se joignant dans cet Article aux Protestans par le mot de *Nous*, il découvre ce qu'il avoit envie de cacher. On n'est pas encore prêt de voir en France les Guerres Civiles que ce Ministre nous souhaite. Le Roi y est trop aimé, & les affaires de son Etat sont dans une

trop bonne situation pour laisser croire que ses Ennemis auront ce plaisir. Les souhaits de la Cour de Rome ne seront jamais accomplis là dessus , & il n'y a pas d'apparence que le Pape vive assez long - temps pour voir des desordres de cette nature. Comme Chef de l'Eglise , il ne les devoit pas souhaiter , puisque la Religion en souffre toujours, mais comme il a toute la politique d'un Prince temporel , & qu'il agit de même, il ne faut pas s'étonner s'il est dans les mêmes sentimens que ceux à qui des motifs humains font souhaiter l'abaissement de la France.

Ce que l'Auteur avoie dans l'Article qui suit est digne de remarque. *Il est certain que c'est aux mouvemens pour cau-*

se de Religion, que l'Europe est redevable de l'heureuse conjoncture où elle se trouve, favorable au recouvrement de sa liberté. Les Princes protestans indignez du mauvais traitement qu'on fait à leur Religion, ont remué les esprits. Le Prince d'Orange a trouvé là dedans de la raison, ou le pretexte de ses démarches. Il est donc clair que le pretexte de vostre zele là-dessus, ne peut estre fondé, ny sur les interests de l'Eglise, ny sur ceux de l'Etat. Pendant que la Cour de Rome & la Maison d'Autriche s'efforcent de faire croire que cette Guerre n'est point une Guerre de Religion, les Princes Protestans leurs alliez le publient chez eux, & dans toute l'Europe, puisque

c'est le publier que de souffrir qu'on l'écrive , qu'on l'imprime , & qu'on le debite dans toutes les Cours. Je ne pretens point faire voir par des consequences tirées de cet article , que la guerre d'aujourd'hui est une guerre de Religion. Cela est expressement marqué dans deux endroits, dont l'un porte; *Il est certain que c'est aux mouvemens pour cause de Religion, &c.* & l'autre, *les Princes Protestans indignez du mauvais traitement qu'on faisoit à leur Religion, ont remué, &c.* Voilà donc les Princes Protestans, suivant ces termes qui sont formels, les armes à la main , pour cause de Religion , & ce n'est plus pour abaisser la gloire, & la trop grande puissance de la France. Que devoit-il

arriver de cela , & par qui la France devoit-elle être secourüe ? Il n'y a personne qui ne convienne que quand la Religion est attaquée , le Chef de l'Eglise doit embrasser son parti. La raison , la justice , l'intérêt de cette Eglise , tout le veut , tout le demande. Que fait la Cour de Rome ? Elle voit d'un côté la France attaquée & menacée de ruine par tous les Princes Protestans , parce qu'elle a banni l'hérésie de ses Etats , que le Roi a fait ce que sept de ces Predecesseurs n'ont pu faire , & qu'enfin en faisant triompher la Religion Catholique , il a fait triompher Rome , & mérité du Chef de l'Eglise tout ce qu'un Fils qui a sù vaincre pour elle , a sujet d'attendre d'aplaudissemens & de secours.

C'est ce que Rome ne se peut cacher; mais pendant que d'un côté elle voit ce Prince attaqué par les Protestans, elle voit de l'autre que la Maison d'Autriche pour qui elle s'intéresse, veut faire la guerre à Sa Majesté, pour abatre sa puissance qui lui fait ombra-ge. La Maison d'Autriche dit pour se justifier que les affaires de Religion ne l'obligent point d'attaquer la France, & cela est assez vrai-semblable; mais cependant elle s'unit aux Princes Protestans, qui n'ont que ce motif de Religion, pour faire la guerre au Roi. Lequel vaut mieux, & qu'importe que la Maison d'Autriche attaque directement la France pour fait de Religion, ou qu'étant unie avec ceux qui ne la veulent ruiner

que par ce motif, elle triomphe avec eux? Il n'y a personne qui ne demeure d'accord qu'on n'y peut trouver de difference, & qu'encore que la Maison d'Autriche ne mette pas dans ses Manifestes que la guerre qu'elle a avec la France est une guerre de Religion, elle agit néanmoins pour prendre part au triomphe de ceux qui attaquent la Religion Catholique, comme on voit que ces derniers s'en vantent; & ne peut remporter de victoire conjointement avec eux, que la véritable Religion n'en souffre beaucoup, & qu'un grand nombre de Catholiques, qui pourroient estre employez contre les Infidelles, ne perissent dans cette guerre. Qu'a fait la Cour de Rome en voyant les affaires dans

cette situation, ou plutôt, que devoit-elle faire ? Elle devoit travailler à remettre l'union entre les Princes Chrétiens, puis qu'elle n'est établie que pour cela. Elle devoit sacrifier tous les intérêts humains qui pouvoient la faire agir. Il auroit esté glorieux au Pape d'oublier qu'il est né Sujet d'Espagne, & son premier Ministre estant Genoïs, il devoit craindre de trop déferer à ses conseils. La place qu'il tient sur le Trône de Saint Pierre, lui faisoit un devoir indispensable de travailler pour la gloire de l'Eglise & pour son accroissement. S'il vouloit agir en vray Pere des Chrétiens, il falloit qu'il s'employât de tout son pouvoir à mettre la paix entre tous les Princes Catholiques, & s'il ne

pouvoit en venir à bout , du moins il ne devoit pas grossir le parti de ceux qui sont unis avec les Princes Protestans, puisqu'il est impossible qu'ils triomphent sans que la Religion Catholique en souffre cruellement, & sans qu'elle fasse de fort grandes pertes. Cependant la Gour de Rome , non seulement s'est jettée dans le parti où les Protestans l'emportent par le nombre, mais elle a excité l'orage , elle a lié la partie, elle a conseillé , elle a exhorté, elle a contribué de ses deniers, & sçachant que des Bulles données à un Prince qui n'avoit pas la pluralité des voix , causeroient des differens que l'on ne pourroit accommoder, elle a accordé ces Bulles , si fatales à la Religion Catholique , & si

72 VIII. P. des Affaires
avantageuses à la Protestante,
puis qu'elles leur ont mis les ar-
mes à la main aux uns & aux
autres, & qu'elles sont cause
que les Princes Catholiques se
sont joints aux Princes Protec-
tans, quoi que l'armement de
ces derniers n'ait point d'autre
but, que la destruction de la
Religion Catholique.

L'Article qui suit vous sur-
prendra. *Le Pape, le Grand
Duc, & la Republique de Génes
pourroient joindre leurs Vais-
seaux à ceux d'Espagne, d'An-
gleterre & de Hollande. Ils y
sont même obligez après l'al-
liance que le Roy de France
vient de faire avec les Alge-
riens, les Ennemis communs de
l'Italie, & de toute la Chrê-
tienté. Le Roy Tres - Chrétien
travaille à faire une Ligue of-
fensive*

fensive & défensive avec le Turc, & en attendant que cela soit fait, il en fait une autre avec les Algeriens, qui lui doivent donner trente Vaisseaux pour joindre sa Flote. C'est assurément quelque chose de nouveau que d'entendre un Protestant, dire aux Suisses pour les engager à rompre avec la France, que le Pape fournira des Vaisseaux, & qu'il les joindra à ceux d'Angleterre & de Hollande, puis qu'on n'a point encore oüy parler des Vaisseaux de sa Sainteté. Mais quoi, qu'on sçache qu'Elle est favorable aux Protestans qui se ressentent de l'argent qu'Elle donne à l'Empereur, Elle ne voudroit pas que ses forces parussent si visiblement jointes à celles de l'Usurpateur d'Angle-

D

terre , & si l'on veut engager les Suisses à faire la guerre au Roy , on s'y prend bien mal lors qu'on pretend leur persuader que les Vaisseaux du Pape feront une grande diversion , aussi-bien que ceux du Grand Duc. Outre que les forces Maritimes de ce Prince ne consistent qu'en quelques Galeres, qu'il joint généreusement tous les ans aux forces Venitiennes, pour faire la guerre aux Infidelles , & qu'ainsi elles sont plus utiles à la Chrétienté que si elles servoient à la destruction des Catholiques , on fait que le Grand Duc n'a jamais voulu prendre part dans aucun des diferens de l'Europe , & qu'il est persuadé , que le repos de ses Etats dépend de la neutralité qu'il conserve exac-

rement. Quant à Genes, cette Republique est presentement trop sage & trop convaincuë qu'elle auroit lieu de se repentir un jour de ce qu'elle feroit aujourd'hui contre la France, pour oser rien entreprendre qui lui fut contraire. Ce que l'on allegue des Algeriens, n'a aucune vrai-semblance, & jamais on n'a rien dit de si faux. Comment le Roi auroit-il fait alliance avec ces Corsaires, & comment lui donneroient-ils trente Vaisseaux, puis que dans le moment que je vous écris, il n'y a encore ni Paix ni Trêve avec eux, & quand l'une ou l'autre se concludroit avant que vous reçussiez ma Lettre, M. Jurieu n'auroit pas laissé d'imposer, puis qu'il n'y avoit ni Paix ni Trêve lors qu'il a écrit

si affirmativement. Ce n'est pas que quand on auroit à conclure l'une ou l'autre, ou que le Traité se conclut presentement, le Roy fit alliance avec eux, & voulut en recevoir trente Vaisseaux. Outre qu'ils ne sont pas assez puissans pour les donner, & que s'ils faisoient cet effort, il ne leur en resteroit pas pour leurs courses, dont il est impossible qu'ils se passent, puis qu'ils n'ont de revenu que sur leurs pirateries, leurs Bastimens estant fort legers, sont plus propres à éviter le combat, qu'à le chercher; sur tout lors qu'il s'agit d'un de ces combats qui se doivent donner entre deux Flottes. Enfin il ne sont que pour se saisir des Vaisseaux Marchands, & pour s'empescher après leur

prise d'estre joints par les Vaisseaux de guerre qui leur servent ordinairement d'escorte. Vous voyez par toutes ces choses que cet article n'est qu'un pur effet de la malice de l'Auteur, pour abuser les Peuples, & leur inspirer des sentimens de haine contre la France, n'estant possible qu'il soit assez aveuglé, & assez ignorant des affaires du monde, pour ne pas sçavoir que ce qu'il avance est non seulement absolument faux ; mais qu'il n'y a pas mesme la moindre apparence de verité. Cependant ces sortes d'Ecrits ne laisseroient pas de produire de méchans effets, s'ils demeureroient sans repliche. Ils peuvent faire des impressions dangereuses parmy le menu Peuple, qui embrasse avidemét tout ce qu'il

78 *VIII. P. des Affaires*
voit imprimé, & qui s'aban-
donnant à son ignorance, crie
ensuite contre un Souverain,
parce qu'il le voit noirci, quoi
qu'injustement. Les mêmes rai-
sons qui détruisent l'Alliance
du Roy avec les Algeriens, &
le secours que l'on pretend qu'il
en doit tirer, font voir la faus-
seté de la pretenduë Alliance
offensive, & deffensive avec
les Turcs, & que l'une n'est
pas moins supposée que l'au-
tre. Quoi que j'aye déjà fait
voir dans mes autres Lettres
combien cette supposition d'Al-
liance avec la Porte est éloig-
née d'estre vrai-semblable, je
ne scaurois m'empêcher d'a-
jouter encore icy, que c'est une
chose surprenante qu'on se soit
obstiné depuis plusieurs siecles,
à vouloir noircir la France tou-

chant cét article, sans l'appuier d'aucun fondement ; je ne dis pas de preuves , car il est impossible d'en donner touchant une chose imaginaire.

Enfin me voici au dernier article de la Lettre de Mr Jurieu , qui loin de faire impression sur les Suisses , n'a servi qu'à faire connoitre leur prudence , & leur sagesse , ainsi que leur bonne foy , dans l'exécution de leurs traitez. Il paroît par cét article qu'il a aussi mal fini que commencé. *La France , dit-il , sera si occupée contre ses autres ennemis, qu'elle n'aura pas le moyen de se tourner de vostre costé. Pour prix de vostre bonne Oeuvre, on vous osterá Huninguen, ou plutôt on vous le donnera. On assurera vos Frontieres du costé du*

Lac, & en affermissant la liberté de Genève, & vous donnant le Pays de Gex qui est une des clefs de vostre Etat, on remettra la Franche-Comté entre vous & l'Ennemy commun de la liberté de l'Europe. Ne sera-ce pas assez gagner ? Si cela ne vous accommode pas, il est certain que les Alliez vous feront telle part de leurs conquestes, que vous le desirerez. Il ne faut pas s'étonner si M. Jurieu décide de tout à tort & à travers dans son Cabinet, & si ne suivant que sa passion, il remplit tous ses Ecrits d'une infinité de choses imprudentes, & peu vray-semblables. Rien ne lui coute, & il distribuë selon qu'il lui plait, les Villes, les Provinces, & les Etats. On le voit parce qu'il

vient de promettre aux Suisses. Ne croyant pas leur offrir assez, il dit qu'ils n'ont qu'à parler, & que les Alliez leur donneront telle part qu'ils pourront vouloir de leurs Conquestes. Je m'étonne qu'il n'a esté dans son humeur liberale, jusqu'à leur offrir un autre monde; mais je ne sçay pas qui sera garant de ce qu'il promet. L'importance est de tenir parole. Il y a bien du chemin à faire avant que de pouvoir entamer la France. Il faut reprendre quelques Electorats, dont apparemment on en rendroit deux à ceux qui les possedoient; mais il n'est pas fort aisé de les reprendre, & quand on réussiroit dans cette entreprise, il faut du temps pour l'exécuter.

D v

Tandis que les Ennemis seront occupez à se refaisir de tant de Places , ils ne feront pas autre chose , & la France pourroit pendant cé temps là se mettre en estat d'en reprendre plus qu'on n'en auroit pris sur elle. On a cherché à la surprendre, & elle n'avoit pas lieu de s'imaginer que pour lui susciter des affaires , dans la seule vuë de diminuer l'éclat de sa gloire , les Princes Catholiques sacriferoient les interets de leur Religion ; que la Cour de Rome s'uniroit avec les Princes Protestans , & que tous ensemble favoriseroient l'invasion d'un Usurpateur. Elle n'avoit pas même cru que le Prince d'Orange , quoi que sa reputation fut déjà noircie par beaucoup de projets indignes d'un

Prince , ~~osât se~~ charger , à la vuë de toute la terre, d'une action qui fait horreur à tous les honnêtes gens. Ce n'est pas qu'après ce qu'il a déjà fait, on dût douter qu'il n'en fut capable dans le fond de l'ame, mais enfin les hommes les plus déterminés , & les plus hardis à tout oser , gardent quelquefois des mesures , & sont bien-aïses de cacher leurs crimes, afin que le Public ne les sçachant pas avec certitude , les laisse en pouvoir de les nier. La France a donc vû arriver sur cet Article ce qu'elle n'attendoit pas. Nous prévoyons rarement les choses dont nous sommes incapables , & ce qui n'est point de nostre caractère ne nous sçauroit tomber dans l'esprit. L'Invasion qu'on

ne pouvoit croire, n'a pas laissé d'arriver; mais comme la vigilance du Roi est grande pour le bien de ses Sujets, & que sa prudence & sa continuelle application sont cause qu'on ne peut le prendre au dépourvû, parce qu'il se tient toujours en état de se garantir des surprises, & de se défendre vigoureusement, jusqu'à ce qu'il attaque encore plus fortement que ses Ennemis ne peuvent faire, il a paré les premiers coups qu'on cherchoit à lui porter. Les ennemis auront peut-être de la peine à se parer à leur tour de ceux qu'il leur portera si la Guerre dure. Mais pour revenir aux promesses que M. Jurieu fait faire aux Suisses par les Alliez, ne diroit-on pas de lui comme du Fanfaron de la

Comedie, qui promet des Roiaumes & qui n'a pas de quoi se loger? Quand il a parlé ainsi, & qu'il a tiré toutes ces idées de son cerveau, qu'on ne dira pas qui fut vuide, puis qu'il n'y avoit que trop de quoy le remplir; les Ennemis de la France étoient si peu en pouvoir de lui résister qu'ils n'osoient paroître devant elle. Les François emportoient des Places en Catalogne, ils batoient la Flote du Prince d'Orange sur Mer; enfin ils impositoient des Contributions en Flandre & en Allemagne, & recevoient l'argent qu'ils en exigeoient, de sorte que les Ennemis avoient bien du chemin à faire, & bien des coups à donner, avant qu'ils pussent exécuter, les promesses que M. Jurieu faisoit de leur

part aux Suisses. Ils pourront faire la guerre pendant plusieurs années, travailler à la ruine de la Religion Catholique, & par le sang qu'ils feront verser, rendre l'Europe incapable de s'opposer de long-tems à la puissance de l'Ennemi du nom Chrétien. Voilà à quoy se termineront leurs grands desfeins.

Comme la Lettre de M. Jurieu est éloignée de toute sorte de vrai-semblance, & que les faussetez & les visions qu'elle renferme pourroient faire croire que c'est une Lettre qu'on a supposée, afin d'avoir lieu de faire voir en y répondant que la passion l'aveugle tellement, que ses Ouvrages sont en beaucoup d'endroits destituez de raison, & même de sens commun,

je me crois obligé de marquer
iei qu'elle a été imprimée à la
Haye, chez Abraham Troyes,
Libraire, sur la grand' Salle de
la Cour.

Il est tems de reprendre les
Affaires d'Angleterre, que je
n'interromprai point avant la
fin des deux Lettres que je me
suis obligé de donner encore
sur ce sujet, & dans lesquelles
je prétens renfermer tout ce qui
se sera passé jusques au jour
que je vous enverray la der-
niere. Mais avant que de ren-
trer dans le fil des mouve-
mens dont j'ay commencé la
description, je crois ne pouvoir
rien faire de mieux que de re-
venir à quelques endroits, qui
devroient avoir été inferez
dans ce que je vous en ai déjà
donné. On n'est pas si bien in-

struit de toutes les particularitez d'une Histoire qu'on écrit à mesure que les événemens se passent, qu'il n'en échape toujours quelques-uns, non pas par oubli, mais parce qu'on ne sçauroit quelquefois décourir si tost tous les ressorts de la politique que les principaux Interessez mettent en usage, & diverses autres choses, qui bien que moins difficiles à savoir, ne viennent pas toujours à la connoissance dans les temps qu'elles arrivent. Il y a aussi souvent des pieces que l'on ne peut pas toujours recouvrer d'abord. Comme je croy que vous serez bien-aïse d'avoir une Histoire à laquelle rien ne manque, je vous feray part de toutes ces choses. Quoi qu'on ne les trouve pas dans l'ordre où elles de-

vroient avoir esté mises , cela ne fera nul embarras aux personnes d'esprit , qui sçavent placer dans leur imagination les nouvelles circonstances qu'on leur apprend , selon les événemens auxquels elles ont rapport. Ce n'est pas à dire que la même chose doive arriver dans toutes mes Lettres. J'ay tant de soin de ramasser tout ce qui peut empêcher qu'elles ne soient défectueuses, & de marquer les endroits sur lesquels j'ay pû m'abuser , que si elles ne sont pas tout a fait fidelles, elles approcheront beaucoup de la perfection, au moins de ce côté-là ; car pour ce qui me regarde, j'avoie qu'elles ne sont pas écrites aussi bien qu'elles pourroient l'être , & que la matiere le demanderoit ;

mais la précipitation est une excuse d'autant plus legitime , que vous m'avez témoigné souhaiter qu'elles tirassent plutôt leur beauté de la vérité des choses, que de la pureté du stile. Vous savez qu'il ne peut être assez châtié , lors qu'on donne de pareils Ouvrages prêque comme des nouvelles, c'est-à-dire, en prenant si peu de tems pour les polir, qu'il est impossible que l'on n'y laisse toujours beaucoup de défauts qui seroient inexcusables, si le plaisir de la nouveauté ne meritoit pas qu'on leur fit grace. Il en est des Relations précipitées comme des fruits verds, qui sont agréables & d'un grand prix, & que l'on ne considère que parce qu'on les voit hors de leur saison , les mêmes

fruits, quoi que mille fois plus beaux, étant moins estimez si-tôt qu'ils sont devenus communs.

Suivant ce que je viens de vous dire qu'il me reste plusieurs choses à vous apprendre qui n'ont point été placées dans leur rang, parce qu'elles n'étoient pas encore venuës à ma connoissance, je vais remonter prêque à la source des mouvemens qui agitent aujourd'hui l'Angleterre. Le Prince d'Orange ayant rêvé long-tems aux moyens de les faire réussir avant qu'il les laissât éclater, & ayant même commencé à nouer quelques intelligences avec plusieurs Seigneurs Anglois, il se trouvoit encore bien éloigné du but qu'il avoit en veüë, lors que Monsieur de

Schomberg passa en Angleterre à son retour de Portugal. Ce Maréchal estoit parti de France quelque temps après la suppression de l'Edit de Nantes, quoi qu'il fut en son pouvoir de n'en pas sortir, & que le Roy souhaitât même qu'il y demeurât. Il eut une conversation particulière avec sa Majesté, lors qu'il prit congé d'Elle. Le Roy fut touché de son départ, & lui fit connoître avec une tendre émotion, que c'estoit lui qui se resolvoit à le quitter. Les manieres de ce Prince sont assez connuës lors qu'il veut donner des marques de son estime à ceux qu'il en juge dignes. Cependant toutes honnestes & toutes engageantes qu'elles sont, elles ne purent retenir M. de Schomberg, qu'on a tou-

jours cru , & qu'on croit encore avoir esté entraîné par sa femme , qui ne pouvoit demeurer dans un Royaume , où sa Religion n'estoit pas soufferte. Il partit enfin pour le Portugal , où il fut d'abord reçu avec applaudissement , à cause des grands services qu'il a autrefois rendus à cette Couronne ; il a même beaucoup de bien en ce Païs là , & ce bien est accompagné de Titres fort honorables. Les Grands lui rendirent les honneurs qu'il pouvoit attendre d'eux , & l'on tient même que quelques - uns lui en firent trop . Enfin s'il eut des amis en Portugal , il eut aussi des jaloux. La Religion se mêla à la jalousie , ou du moins elle servit de pretexte

à tout ce qu'on fit pour l'obliger d'en partir. Il passa en Angleterre, où le Roy Jacques I. lui fit rendre les honneurs qui estoient deus à sa qualité & à son merite, mais comme il étoit d'humeur à se chagriner de tout, peut - estre par le remords qui le tourmentoit pour avoir quitté la France si legerement, après toutes les honnêtetez qu'il avoit reçues du Roy, il se persuada qu'étant Protestant, le Roy d'Angleterre n'auroit pas assez d'ouverture de cœur pour lui, & resolut de choisir une autre demeure. Il y avoit long - temps que le Prince d'Orange le regardoit comme un homme qui le pouvoit servir dans son entreprise. M^r de Schomberg avoit esté Page, & ensuite Cham-

bellan d'Henry Frederic de Nassau, son ayeul, & le Prince d'Orange dans sa plus tendre jeunesse l'avoit toujours appelé son pere, de sorte qu'il avoit une certaine veneration pour lui ; qui ne lui avoit encore pû permettre de lui découvrir un dessein aussi criminel que celui qu'il avoit formé d'envahir le Royaume d'Angleterre, & de détrôner son Beaupere. Enfin, je ne puis vous dire quand, comment, ny par qui l'ouverture lui en fut faite, si ce fut en Portugal, & si M^c de Schomberg avoit passé en Angleterre pour y servir le Prince d'Orange, ou si ce fut là seulement que les desseins de ce Prince lui furent connus, mais ce qu'il y a de tres constant, c'est que le projet du Prince d'Orange

auroit eü beaucoup de peine à réussir sans M^r de Schomberg. Ce Maréchal s'aboucha avec plusieurs Seigneurs d'Angleterre, & prit des mesures avec eux. Ceux qui n'auroient pas écouté les propositions de ce Prince ambitieux, qu'ils regardoient comme un jeune temeraire qu'ils avoient vü malheureux dans toutes ses entreprises, presterent l'oreille à ce que leur dit M^r de Schomberg, non seulement parce qu'il étoit grand Capitaine, & qu'il avoit toujours réussi dans ce qu'il avoit voulu tenter, mais encore parce qu'il avoit la reputation d'être homme de tête, & de bon conseil. Ce fut ce qui les porta à nouër entièrement la partie avec lui. Ainsi il ne fut plus question que d'achever de
prendre

prendre des mesures, & de gagner ceux qu'on jugeroit à propos de faire entrer dans ce secret, & dont on avoit le plus de besoin. M^r. de Schomberg pour éloigner tout soupçon, passa auprès de l'Electeur de Brandebourg qui le retint à son service, afin de mieux couvrir le jeu qu'on vouloit jouer. Il rendit compte à cet Electeur de tout ce qu'il avoit fait en Angleterre, & le Prince d'Orange quitta la Haye, & les vint trouver pour conferer avec eux. Il falut du tems pour regler tout ce qui regardoit une affaire de cette importance, & pour lever les obstacles qu'on y rencontroit, de sorte que le Prince d'Orange ayant besoin d'entretenir souvent M^r. de Schomberg, ce Maréchal vint

E

98 . VIII. P. des Affaires
demeurer à la Haye. Vous
avez sçeu le reste, & que com-
me on ignoroit cette intrigue,
on douta long-tems, si Mr. de
Schomberg demeureroit au ser-
vice des Etats, ou s'il retour-
neroit à celuy de l'Electeur de
Brandebourg.

Cet article meritoit d'autant
plus de trouver place dans mes
Lettres, qu'il est comme la
base sur laquelle roulent tous
les mouvemens que je décris,
& que chacun a souhaité sça-
voir comment s'étoit traitée
cette grande affaire, qui avoit
éclaté tout d'un coup, sans
qu'on eût pu deviner les res-
sorts qui avoient fait mouvoir
toute l'Angleterre, dans le tems
qu'elle paroïsoit tout-à-fait
tranquille, & que son Souve-
rain jouïssoit de toute l'autorité

du Temps.

que les Loix de l'Etat don-
nent aux Rois de la Grande Bre-
gne.

On voit par ce que je viens de
vous apprendre, que les bruits
qui avoient couru que le Roy de
France avoit obligé M^r. de
Schomberg à sortir de son Ro-
yaume, & qui étoient crus, &
le sont encore par le Public, &
& particulièrement par les
Etrangers, sont remplis de fauf-
seté. M^r. de Schomberg ne te-
noit pas le même langage; mais
il gardoit un silence qui paroif-
soit l'approuver. Il luy étoit avan-
tageux pour sa reputation qu'on
crût que le Roy de France l'a-
voit obligé de sortir de ses Etats,
parce qu'autrement la maniere
dont il en ufoit avec un Roy son
allié ne pouvoit estre justifiée.
Ce n'est pas que son procedé ne

E ij



100 *VIII. P. des Affaires*
fût blâmable par beaucoup d'autres endroits. Outre que les obligations qu'il avoit au feu Roy Charles I. & dont j'ay parlé ailleurs, étoient un motif Pour le retenir, il devoit songer qu'il n'est jamais glorieux de favoriser des crimes, & de se servir d'instrument pour ravir une Couronne à son legitime Possesseur. La difference de Religion ne permet point de ravir le bien d'autrui. C'est un fait qui n'est disputé par aucune Nation, & toutes les Religions le défendent. Aussi M^r. de Schomberg, après avoir presté sa tête pour une action si noire, semble refuser son bras depuis qu'il est en Angleterre. Il ne se declare pas directement là-dessus, mais comme il a toujours éludé

le combat sous divers pretextes , on voit bien qu'il n'évite de se mettre en campagne que par la crainte qu'il a de ternir la gloire qu'il s'est acquise dans toutes les occasions où il s'est trouvé.

Je viens à un autre Article qui regarde le Comte de Sunderland , dont je vous ay déjà entretenuë , sa trahison estant une des plus infames actions dont on ait ouy parler depuis plusieurs siècles. Il a couru depuis trois mois une Lettre de ce Comte , dont je n'ay pû avoir la copie , mais que des personnes tres-dignes de foy ont luë. Il marque dans cette Lettre en termes formels, *Qu'il avoit fait la folie de feindre de se rendre Catholique pour s'attirer l'ëtiere confiance du Roy Jacques I I. &*

Lui donner ensuite des conseils violens qui pussent détruire la Religion qu'il avoit feint d'embrasser. Il est donc constant que ce Comte qui estoit premier Ministre du Roy d'Angleterre, a travaillé de concert avec le Prince d'Orange pour faire tomber ce Monarque dans les pièges qu'ils lui tendoient l'un & l'autre. Il estoit impossible que Sa Majesté s'en garantir, puis qu'ils estoient convenus que ce Comte, pour mieux ébloüir les hommes, commenceroit par se jouer du Ciel, en feignant de se rendre Catholique. Il alla plus loin, & faisant les fonctions de cette Religion, il poussa la perfidie & le sacrilege jusques à communier publiquement dans la Chapelle du Roy. Après cela peut-on

condamner ce Prince de s'y être confié, de lui avoir découvert ses desseins, & d'avoir pris ses avis sur les moyens de les faire réussir ? Il estoit déjà son premier Ministre, & avoit esté attaché à sa personne dès le temps que ce Monarque n'étoit que Duc d'Yorc. Il paroissoit non seulement Catholique, mais Catholique zélé, & le Roy à cause de la diversité des Religions d'Angleterre, & de la haine qu'on y a pour ceux qu'on nomme Papistes, avoit peu de personnes en qui il pût s'assurer. Ainsi on n'a pas sujet d'être surpris, si croyant de la sincérité dans ce Comte, il n'a point connu que son Ennemy travailloit par lui à sa ruine. C'est Article seul, à l'examiner avec toute l'attention qu'on lui doit.

détruit tous les Manifestes du Prince d'Orange, & fait voir que son ambition seule, & le seul dessein d'usurper la Couronne d'Angleterre, l'a fait passer en ce Royaume-là, sans que la Religion y ait eu aucune part. On l'a connu depuis d'une manière à n'en point douter, & il n'y a presentement là-dessus qu'une seule voix. Les motifs qui l'ont fait agir, ne sont ignorez ny des Peuples ny des Grands, & ils l'avoient tous, de quelque Religion qu'ils soient. Ce Prince n'avoit pas de prétextes assez forts pour autoriser son passage en Angleterre avec une Armée. Il veut qu'un Roy, qui est son Oncle & son Beau-pere, fasse des choses qui aigrissent les Sujets, & il lui fait conseiller par ses principaux Mi-

nistres qu'il a subornez. ce qu'il doit faire pour rendre son gouvernement odieux , & les engager ensuite à la révolte. En effet , si les Peuples d'Angleterre ont cru avoir lieu de se plaindre de leur Roy, c'est parce qu'il a executé ce que le Prince d'Orange avoit concerté avec les Traîtres , qui par des semblans étudiés d'un zèle apparent , s'étoient rendus Maîtres de l'Esprit de ce Monarque. Il ne faut pas être fort habile pour voir qu'un homme qui en use de la sorte, n'a ny honneur ny Religion. S'il avoit voulu servir la Religion, comme portent les Manifestes, il n'avoit qu'à ne pas faire donner au Roy d'Angleterre, les conseils que ses Emissaires l'ont comme forcé de suivre, & si au lieu

de ceux-là, il lui en avoit fait donner de tout contraires, il auroit appuyé la Religion Protestante, sans être obligé de passer en Angleterre, pour lui rendre des services qu'elle n'exigeoit pas de lui. Mais il vouloit que les affaires fussent dans la situation où il est venu à bout de les faire mettre, afin de profiter des troubles, & de paroître publiquement Restaurateur du mal qu'il avoit fait conseiller secrètement. Le Prince d'Orange avoit auprès du Roy d'Angleterre plusieurs autres personnes que le Comte de Sunderland qui le trahissoient, & qui appuyoient les avis de ce Comte, sans qu'ils parussent d'intelligence avec lui, & c'est par ce stratagème que l'emprisonnement des Evêques a esté

conseillé, & qu'on a passé à l'exécution.

J'ay encore une chose à vous apprendre touchant les mouvemens d'Angleterre, qui vous surprénda, & qui vous fera connoître, qu'il y a long - temps qu'on a commencé d'en jetter les fondemens. On ne doit pas en être surpris; il faut beaucoup de temps pour faire méurer une aussi grande entreprisé. Je vous diray donc, que j'ay scû par des personnes à qui l'on doit ajoûter foy, & qui ont assez d'intérêt aux affaires d'Angleterre, pour faire croire qu'ils en ont des lumiéres particulieres, que le feu Marquis de Grana, a travaillé au Projet de ce qui se passe aujourd'hui avec le Prince d'Orange. On voit par là que l'Espagne n'est pas moins

entrée dans cette affaire que ce Prince. C'est l'ordinaire de la Maison d'Autriche de chercher à reparer dans le Cabinet les affronts qu'elle reçoit les armes à la main. Elle crie contre les Conquerans, quoi qu'ils ne combattent qu'à juste titre, & tâche de noircir leur réputation. Son hypocrisie va jusqu'à l'exces, & on croiroit à l'entendre, que la raison, & la justice reglent tous ses pas, & que rien au monde ne seroit capable de l'engager à ce qui pourroit leur estre contraire. Cependant elle a toujours sçu se prévaloir des occasions qu'elle a trouvées pour s'agrandir, quelque injustice qu'il y ait eu, & il est certain que si la Maison d'Autriche avoit vu ses affaires dans une situa-

tion aussi avantageuse que celles du Roy estoient quand les Turcs attaquèrent Vienne, elle ne se seroit guere mise en peine de la justice, & de la Religion; elle auroit conquis la moitié de l'Europe, comme il estoit facile à Sa Majesté de le faire en ce temps-là. Ses Partisans mêmes ne se cachent pas, & s'étonnent que le Roy ne l'ait pas fait. On voit que les interets les plus sacrez ne peuvent arrester cette Maison, lors qu'elle se trouve en état d'agir, ou par la force des Armes, ou par la politique, & la part qu'elle a aujourd'huy aux mouvemens d'Angleterre en est une preuve. Le Roy Jacques paroissoit trop amy de la France, il ne se vouloit point declarer contre elle; elle a travaillé à

la perte de ce Prince, sans examiner s'il y avoit de la justice dans son procedé, & si la Religion n'en souffriroit pas. Je ne repete point ce que j'ay dit dans toutes mes Lettres, & qui justifie que le Pape s'est employé à détrôner ce Monarque. Je ne suis rentré un moment dans cet Article que pour faire voir ce que je ne viens que de découvrir, qui est que le feu Marquis de Grana, a dressé pour l'Espagne le premier plan de cette affaire. C'est par où elle a commencé, & elle finit par le congé qu'on a donné à Madrid à l'Envoyé Extraordinaire du Roy d'Angleterre, d'où il a esté chassé, pour ainsi dire, je ne dis pas honteusement; car ce n'est point sur ce Prince que la honte en rojalie, mais sur ceux qui

pour plaire à un Usurpateur à qui ils ont aplany le chemin du Trône, chassent le Ministre d'un Roy legitime, qui souffre pour la veritable Religion que les Espagnols ont tant de soin de faire fleurir chez eux, pendant qu'ils travaillent à la détruire dans trois Royaumes.

Il faut encore vous parler d'une chose qui a fait raisonner toute l'Europe, & à laquelle les politiques n'ont pû rien comprendre, parce qu'elle a paru directement opposée au caractère du Prince d'Orange. On sçait qu'il n'a jamais rien épargné pour arriver à ses fins, & qu'il s'est toujours servi des voies les plus courtes. Ainsi on a esté fort surpris de voir qu'avant pû estre maistre de la Personne du Roy son Beaupe-

re, il l'ait néanmoins laissé échapper. On s'est épuisé en raisonnemens là-dessus, & cependant personne n'a frappé au but; aussi n'estoit-ce pas une chose aisée, comme vous allez le voir. Lors qu'on arresta le Roy après qu'il se fut sauvé la première fois, le Peuple de Londres en témoigna une joye toute extraordinaire. Ce Prince fut reconduit dans son Palais avec des acclamations générales, & l'on peut dire que la foule le reporta presque cōme en triomphe jusques dans son Appartement. Chacun suivoit en cela son inclination; personne n'étoit gagné pour en user de la sorte, & le Roy n'avoit pas crû qu'on l'arresteroit, & qu'il seroit obligé de se laisser remener à Londres. Ainsi lors que

la joye éclatoit pour son retour, elle ne venoit que du pur zèle des Peuples. La cabale du Prince d'Orange n'avoit pû s'étendre jusque - là ; on ne peut avoir d'intelligence avec des Peuples, le secret seroit mal gardé, & c'estoit beaucoup que ce Prince en eust avec les principaux Seigneurs d'Angleterre, & la plus grande partie des plus considerables Officiers de l'Armée. Le Prince d'Orange ayant appris les grands & éclatans transports de joye que le Peuple avoit marquez au retour du Roy à Londres, & qu'il les avoit poussez jusqu'à faire des feux de joye le soir en beaucoup d'endroits de la Ville, demeura dans une surprise qu'il seroit difficile d'exprimer, & se trouva hors de toutes

mesures. Si d'un côté il lui paroïssoit dangereux de laisser passer le Roi en France, où il ne doutoit point qu'il n'eut dessein de se retirer, il ne trouvoit pas qu'il y eut moins d'inconvénient à le garder Prisonnier, & à faire travailler à son procès. Il le pouvoit, & il étoit même presque seur de tous les Presbiteriens. C'étoit la seule voye qu'il avoit de se défaire du Roy, autrement il eut risqué à ruiner entièrement ses affaires, par ce que dans la situation où étoient les choses, les exemples passez auroient aisément fait voir, de quelle main eut parti le coup, & il étoit à craindre qu'on ne voulut point pour Souverain un Prince qui se dé-faisoit si violemment de ses Ennemis, & même des Personnes

d'un rang aussi élevé que celui du Roy. Ces reflexions l'occupèrent pendant quelque temps, & après avoir bien rêvé à ce qu'il avoit à faire dans une conjoncture si delicate & si importante pour luy, il fit faire au Roy toutes les propositions dont je vous ay parlé dans leur lieu, & prit si bien ses mesures, que ce Prince ne pouvoit aller ailleurs qu'à Rochester. Il l'y envoya avec une tres-foible Garde, fort persuadé qu'il se trouveroit défait de sa personne par le moyen qu'il avoit imaginé. Il avoit choisi Rochester, parce que le Peuple de cette Ville-là est extrêmement brutal, & amy de la nouveauté, & qu'il estoit presque le seul qui n'eust point donné de marques de tendresse

pour son Souverain. Cela fit croire au Prince d'Orange que ce Peuple , déjà naturellement porté à la révolte , estant excité sous-main, passeroit aux dernières extremitez , forceroit le lieu où estoit le Roy , & le sacrifieroit à sa fureur. La Garde estoit foible , & les Commandans instruits de ce qu'ils avoient à faire. Ainsi pour peu que le Peuple se fut mis en état de se rendre Maître du Château , si - tost qu'on l'y auroit vû entrer en tumulte , le reste se fut trouvé fait , sans qu'on eût sçu d'où seroit parti le coup , & les plus feditieux en auroient esté chargez , sans que pourtant aucun l'eust esté personnellement , puis qu'on auroit rejetté cét abominable parricide sur la multitude , &

sur la mauvaise destinée du Roy. Enfin on avoit pris en secret toutes les mesures nécessaires pour sa perte, & si le Peuple ne se fut pas avisé de lui-même de ce qu'on vouloit qu'il fit, tout estoit concerté pour l'y exciter sans qu'on eût pû découvrir d'où cela seroit venu, de sorte qu'il auroit cru faire de lui-même ce qu'on l'auroit engagé de faire. Pendant qu'on travailloit d'un côté à faire perir le Roy, ce Prince songeoit de l'autre aux moyens de se sauver. Ceux qui le gardoient ne sçavoient pas ce qui avoit esté projeté, mais ils s'appercevoient bien, qu'ils feroient plaisir au Gouvernement present, s'ils ne le gardoient pas avec une exactitude rigoureuse, & même s'ils fermoient les yeux sur

tout ce qu'il pourroit faire. Il est vrai que c'étoit l'intention de ceux qui vouloient que le Roy fut sacrifié, mais quand ils avoient pretendu que la Garde n'en useroit pas avec une severité trop exacte, ils entendoient qu'elle ne s'opposeroit que foiblement à la violence du Peuple, surquoy ils ne s'étoient pas entièrement expliquez, ne voulant que laisser entrevoir les choses, sans les dire positivement, afin de ne pouvoir estre accusez, ou du moins convaincus, lors que le coup seroit fait. Cependant il arriva que la Garde prit le change. Elle laissa échaper le Roy, avant que le Peuple eust executé ce qu'on attendoit de luy. On estoit en quelque sorte asseuré qu'il auroit répondu

toit ou tard à ce qu'on s'estoit promis de sa violence pour un si lâche attentat, & quand cela ne seroit pas venu de luy-mesme, il s'y seroit trouvé excité; mais l'empportement qu'on luy souhaitoit contre le Roy n'avoit pû encore paroistre, parce que sa fureur avoit toujours eu de l'occupation, & qu'elle s'estoit attachée contre plusieurs Catholiques, qu'elle avoit insultez, & sur lesquels elle s'estoit répandue avec une impetuositè si précipitée, qu'elle ne pouvoit continuer sans relacher pour prendre haleine, s'il m'est permis de parler Ainsi.

Voilà un grand éclaircissement pour la posterité qui apprendra par là de quelle maniere le Ciel a conservé le Roi.

120 *VIII. P. des Affaires*
d'Angleterre , & quelles estoient les intentions du Prince d'Orange, contre la vie de son Oncle, enfin d'un Monarque, qui ne s'estoit point voulu mettre en estat de se garantir des coups dont on l'avertissoit qu'il devoit estre frapé , ny recevoir aucun des secours qu'on luy offroit , parce qu'il croyoit son Gendre trop honnestre homme, pour luy vouloir ravir le Trône , & la vie. Cependant ce Gendre a executé une partie de ses criminels , & ambitieux projets. Il s'est violemment & à main armée emparé du Trône , ainsi que font les Tirans, mais Dieu a permis que ses horribles desseins contre la vie du Roy n'ayent point eu effet.

Aprés vous avoir parlé de quelques

faits historiques, que les raisons que je vous ay dites m'ont empêché de placer dans mes Lettres precedentes selon l'ordre des événemens, je viens à un Sermon du Docteur Burnet, qui m'échapa dans le temps qu'il fut prononcé devant le Prince d'Orange. Ce fut dans la premiere occasion qui se presenta après l'arrivée de ce Prince à Londres. En voicy quelques endroits. *Vn événement tel que celui-cy, peut-estre appelé justement l'Ouvrage de Dieu, si l'on donne ce nom à toutes les grandes choses.*

Il est vray que cét événement est grand de beaucoup de manieres, quoi qu'aucune grande action n'y ait part. Il est grand par l'énormité du crime; il est grand par une tra-

F

hison inouye , & il est d'autant plus grand par sa nouveauté, que la Religion y a servi de pre-
 texte. On le publie, on l'écrit, on le presche , & cependant il seroit difficile de sçavoir quelle est la Religion qui autorise de pareils desseins , car bien loin qu'il y en ait aucune qui permette de ravir le bien de son prochain , il n'y en a point qui souffre même qu'on en forme le desir. A l'égard de ce que Burnet dit , *Que cét événement peut estre justement appelé l'Ouvrage de Dieu* , il n'y a rien de plus captieux , & l'apparence de verité qui s'y trouve n'empêche pas que ce qu'il avance ne soit absolument faux. Tout ce qui se fait dans le monde n'est pas l'Ouvrage de Dieu ; autrement on auroit

lieu de conclure qu'il seroit l'Auteur de tout le mal qui arrive , & il est certain que ce seroit lui faire un outrage que d'oser l'en accuser. Chacun a son libre arbitre pour faire le bien, ou choisir le mal ; & lors que le méchant prend le parti de faire le mal, on ne peut dire que Dieu en soit cause. Tout ce que l'on pourroit avancer en cette occasion , c'est que le Prince d'Orange s'estant volontairement déterminé au mal , Dieu auroit permis que ses crimes servissent à punir les Peuples d'Angleterre ; mais il n'y a nulle gloire pour les Tyrans par qui cette sorte de punition se fait. Les instrumens de la justice de Dieu ne sont pas plus estimez que ceux qui exécutent les Arrests de la jus-

124 *VIII. P. des Affaires*
tice des hommes. Dieu fait voit
sa colere contre ceux qu'il châ-
tie, & precipite souvent ceux
qui ont servi à sa vengeance.
Attila fut un des plus puissans
Monarques du monde ; il ne
passa neanmoins que pour un
Tyran , & fut surnommé *le*
Fleau de Dieu. Je pourrois prou-
ver par une infinité de raisons,
que le Prince d'Orange , ny
ceux qui voulant justifier son
usurpation , cherchent à faire
passer ses crimes pour des ver-
tus , ne sçauroient dire qu'il est
protegé de Dieu , & que son
invasion en Angleterre en est
l'Ouvrage , sans faire un blas-
phême horrible contre la Di-
vinité. Comment oseroit-on
soutenir que Dieu autorise ce
que font les Usurpateurs pour
détrôner les Rois legitimes, puis

que saint Paul parlant aux Romains, selon son esprit qu'il avoit reçu, leur dit touchant l'obligation d'estre soumis aux Puissances Souveraines, *Que tout le monde soit soumis aux Puissances superieures, car il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu, & c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre.* Doctrine Apostolique & Divine sur la puissance des Rois & des autres Souverains, contre tous ceux qui sous pretexte de Religion violent la Religion même en secouant le joug de l'autorité. *Celui donc qui resiste aux Puissances, resiste à l'ordre de Dieu, & ceux qui y résistent, attirent la condamnation sur eux-mêmes.* Ce raisonnement est tiré d'un Ouvrage fait contre l'in-

126 VIII. P. des Affaires
vasion du Prince d'Orange
en Angleterre. Je passe à la
suite du Sermon de M. Bur-
net.

*Un vent contraire qui sem-
bloit seulement nous devoir fai-
re craindre la main de Dieu,
sans toutefois que nous en ayons
beaucoup souffert, & que nous
ayons perdu plus d'un homme ;
un autre vent frais & favora-
ble, qui nous a garantis de ceux
qui avoient ordre de nous at-
tendre, qui nous a portez si pro-
che du port, qui changea im-
mediatement après pour nous y
faire entrer, & qui ayant exe-
cuté sa commission, se mit im-
mediatement à une autre poin-
te, & retourna joint à la dou-
ceur de l'air dans une saison si
avancée, renferme des circon-
stances, si remarquables, qu'il*

faudroit que nous fussions bien insensibles pour ne pas ressentir de tres - profondes impressions. Voilà un Article bien rempli de vent. L'Auteur parle d'abord d'un vent contraire, & ensuite d'un autre vent frais qui les porta près du Port, les y fit entrer, & qui ayant executé sa commission se mit après à une autre Pointe. Je croyois que ces deux vents feroient les deux Points de ce Sermon, & qu'on y verroit une Dissertation sur leur nature. Cependant ils ne sont placez dans cet article que pour prouver que l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre est l'ouvrage de Dieu. Voilà les consequences qu'il tire de son argument; elles sont tres mal fondées & il y auroit peu de gens reçus Do-

cteurs, s'ils argumentoient de cette sorte. M^r Burnet ne peut nous convaincre qu'il y ait du miracle dans le Personnage qu'il fait jouer aux vents, à moins qu'il ne nous prouve qu'ils n'ont jamais fait le même manege pour personne, & que de tout temps il a esté impossible à aucun Vaisseau d'aborder les côtes d'Angleterre. C'est toutefois une chose qu'on voit tous les jours, & ceux qui y ont débarqué ne se sont point encore avisez de dire que c'est un ouvrage de Dieu, & de faire, pour le prouver, une peinture des vents favorables qui ont contribué à les y faire passer. Si les vents qui n'ont point esté contraires au Prince d'Orange, devoient nous marquer la volonté de Dieu pour le suc-

cés de la plus lâche entreprise dont on ait encore oüy parler, pourquoy Monsieur Burnet ne fait-il mention dans ses Sermons, que des vents qui ont favorisé la Flote de son Heros, & pourquoy ne dit-il rien de ceux qui avoient auparavant si maltraité cette même Flote ? Il faut qu'il tombe d'accord qu'elle fut dispersée en plusieurs endroits, qu'il y eut plusieurs Bâtimens perdus, & un fort grand nombre de chevaux noyez, & que l'on fut obligé de revenir dans les Ports, & de refaire presque un armement tout nouveau. On devoit dès-lors conclure que cette tempête estoit l'ouvrage de Dieu, & dire qu'il s'opposoit aux injustes desseins d'un Tyran, puis qu'il est aussi probable que les

vents contraires ont présagé le
contour du Ciel cõtre l'Usurpa-
teur d'Angleterre; qu'il est vrai-
de dire que le calme a fait con-
noître que Dieu consentoit à
son usurpation. Mais Mr. Bur-
net supprime tout ce qui est
contre lui, & veut éblouir les
Peuples avec du vent, en fai-
sant un dénombrement de cir-
constances surordinaires, &
qui n'ont rien qui les fasse ap-
procher du miracle. Il falloit
que la matiere de son Sermon
lui fit bien trop de peine à trou-
ver, & qu'elle fut bien stérile,
pour s'avisier à prescher de-
vant tout ce que l'Angleterre
a voit de plus considerable, des
bagatelles qui n'étoient pas ca-
pables de tromper même des
Enfants, & qui devoient plus
servir à faire voir la faiblesse

de sa cause, qu'à la rendre bonne. Si c'est par là qu'il est parvenu à l'Episcopat, on peut dire que le Prince d'Orange fait peu d'état des Evêchez d'Angleterre puis qu'il en pourvoit de si foibles Orateurs, & qui d'ailleurs se trouvent noircis de crimes, comme je vous l'ay déjà marqué. Mais il a eu ses raisons pour en user de la sorte, & la suite nous le fera encore mieux connoître. Cependant voyons si le reste du Sermon répond au commencement. Voicy comment ce Predicateur poursuit.

Tant de grands Princes, qui ont concouru dans cette affaire, & principalement l'heureuse union qui s'est trouvé dans les Provinces Confederées, lesquelles, toutes composées qu'elles sont

132 VIII. P. des Affaires
de tant de differens Corps sem-
blent n'avoir eu en cette occa-
sion, qu'une tête, & qu'un cœur,
tout cela renferme des caractè-
res sensibles de la main de Dieu.
Cet article fait voir d'abord ce
que la plupart des Alliez veu-
lent nier, sçavoir qu'ils ont tra-
vaillé avec le Prince d'Orange
pour détrôner le Roy d'Angle-
terre. M' Burnet le prêche publi-
quemēt devant une Assemblée
si nombreuse, & si distinguée,
qu'il n'auroit osé avancer des
choses de cette nature si elles
n'avoient esté veritables. Aussi
n'avons nous point sçu que ces
grands Princes ayent formé au-
cunes plaintes contre lui pour
avoir découvert leur secret si
publiquement. Ces Princes sont
bien honorez d'être louëz par
M. Burnet, pendant que le Ciel

se plaint de ce qu'ils font souffrir à la véritable Religion ; que ce qu'il y a de personnes de piété parmi leurs Sujets en murmurent, & qu'ils sont assurez que la posterité condamnera ce qu'ils ont fait contre un Roy dont la bonté égale la naissance qui a toujours fait paroître une piété exemplaire, qui n'a point usurpé les Etats d'autrui, & dont aucun Souverain n'a lieu de se plaindre. Quand même il auroit vécu en Tyran, & que le sang qu'il auroit versé couleroit par toute l'Europe, les Rois se donnant le nom de Freres, devoient veiller à sa conservation, & ne pas permettre qu'on le détrônast, l'exemple étant d'une dangereuse conséquence ; puis qu'ils ne le peuvent

autoriser, sans avoir beaucoup à craindre un jour pour eux-mêmes. La suite du même Article découvre ce que les Hollandois ont toujours nié, parce qu'il ne leur étoit pas fort glorieux d'avoir travaillé si unanimement à détrôner un Roi légitime, & qu'on a toujours d'abord de la peine & de la honte à convenir qu'on a eu part à un attentat qu'on voit détecté de tout le monde; mais M. Burnet, qui n'en a point, leve le masque en Angleterre. Il ne faut pas s'étonner si on y avoie le crime avec hardiesse, & avec impunité, puis qu'on n'étoit parti de Hollande avec un appareil si considérable, que pour l'y faire regner. La fin de l'article fait connoître que l'heureuse Union des Etats

pour détrôner Sa Majesté Britannique, renferme des caractères sensibles de la main de Dieu. Cette ridicule conclusion ressemble à celle que j'ai déjà combattue. Comme l'Auteur a dit que les vents qui avoient favorisé le débarquement du Prince d'Orange en Angleterre, étoient un ouvrage de Dieu, il conclut ici que l'heureuse union qui s'est trouvée dans les Provinces Confédérées pour perdre un Roi Catholique, renferme les caractères sensibles de la main de Dieu. C'est répéter la même chose par différens mots. On peut dire cent fois qu'il y a bien plus d'impieeté dans ce second Article que dans le premier, & que les caractères de la main de Dieu ne doivent être avoués aucun da-

port avec l'union des Etats, pour aider à commettre une action qui renferme plusieurs crimes selon Dieu & selon les hommes, & à se saisir du bien d'autrui; & cela, non pas par une guerre ouverte, mais en seduisant sourdement les propres Sujets d'un Roi contre sa Personne, & en faisant élever son Sang contre Sa Majesté sacrée. Tous ces crimes ont été causez par l'Union qu'ont faite les Provinces Confederées, qui n'ont en cette occasion qu'une tête, & qu'un cœur. On le dit, on veut l'insinuer aux Peuples par mille Ecrits seditieux, & l'on voit un criminel au premier chef qui sacrifie tout à sa fortune, & qui avec une impiété qui va jusques à l'effronterie, le prêche publi-

quement , & conclut qu'une union qui a mis en feu toute l'Europe , qui a déjà fait couler des ruisseaux de sang presque dans toutes ses parties , qui n'a été suivie que de sacrileges & d'assassinats, *renferme des caractères sensibles de la main de Dieu.* Mais devant qui ose-t-il tirer des conclusions si criminelles & si sacrileges , par lesquelles il pretend montrer que la perfidie des Etats qui faisoient embrasser un Roy par leurs Ambassadeurs , en l'assurant qu'ils n'en vouloient ni à sa Personne, ni à son Trône , *renferme des caractères sensibles de la main de Dieu?* Quoi que cette Union que les Hollandois sembloient avoir plus fortement jurée entre eux, qu'elle ne l'estoit auparavant , fut la source de

tous les maux qui accablent aujourd'hui l'Europe, que ce fut une conjuration secrète contre tous les Oingts du Seigneur, & une suite des Medailles par lesquelles les Etats ont fait voir qu'ils pretendoient se rendre Arbitres des Rois, Sa Majesté les en a fait repentir. La même chose pourra encore arriver, & la guerre qu'il vient d'allumer n'est pas finie. Elle ne devrait pas durer fort longtems si tous les Souverains ouvroient les yeux, mais la plupart, aveuglez par les fausses raisons d'un Etat qui n'a rien fait que d'intelligence avec un Prince que l'ambition devore, ont aidé à faire ôter la Couronne à un Fils, & Frere de Roi, qui l'a reçue par droit de succession, sans examiner la

consequence d'un si dangereux exemple, & à quoi il peut autoriser contre eux mêmes les ambitieux qu'aucun respect de Religion, de sang, & d'honneur, ne peut retenir. Si je me suis un peu écarté de ce que j'avois commencé à vous dire, c'est parce que la matiere est inépuisable sur cet endroit; mais pour y rentrer, voyons devant qui Burnet ose unir Dieu avec les Etats de Hollande, & le faire entrer dans les mêmes interêts. C'est devant l'Usurpateur d'Angleterre avec qui la partie est faite, & par les organes de qui parle cet Orateur seditieux. Il le fait avec toute la vehemence possible, & les impietez ne lui content rien pour prouver ce qu'il avance. On fait qu'il en a de grandes raisons

Si le legitime Souverain d'Angleterre rentre dans l'autorité qu'il tient directement de sa naissance, & du Ciel, & que ce Docteur soit pris, il ne sauroit éviter de finir ses jours comme il le merite, non seulement pour cette derniere rebellion, mais pour les premieres actions qui l'ont rendu criminel au premier chef; & si la fortune de l'Usurpateur s'affermit, il est assuré de se voir pourveu des plus hautes dignitez de l'Eglise. Ainsi d'un côté il ne voit que l'échafaut dont les attentats l'ont rendu digne, & dont il ne peut s'épargner la honte selon les loix, & de l'autre il ne voit que des honneurs dont les Usurpateurs ont accoutumé de combler ceux qui les servent. Ce n'est pas qu'ils ne

connoissent, & qu'ils ne haïssent mesme la lâcheté de ces ames basses, mais les crimes qu'ils commettent leur estant utiles, ils ferment les yeux, & ouvrent les mains pour les attacher à eux par des recompenses. On doit juger si Burnet se trouvant dans une situation qui ne luy laissoit voir que l'échafaut ou l'Episcopat, a balancé à prendre le party qui luy faisoit éviter l'un & mériter l'autre, & s'il a agy pour lui seul sans se mettre en peine de la verité & de la justice. On sacrifie tout pour sauver sa vie, & pour faire sa fortune. Il a trouvé qu'il pouvoit faire l'un & l'autre, en renonçant à l'honneur, & en parlant contre la justice, & il n'a point hésité. Rien ne fait peine à un

homme déjà criminel d'ailleurs, & dont l'ame est endurcie aux forfaits. Cependant ceux qui l'écoutent, & qui sont de bonne foy, demeurent seduits par des raisons specieuses, quoi qu'elles soient fausses. Ils se rendent à ce qu'on leur dit, & ne découvrant point les motifs secrets qui font parler l'Orateur, ils suivent plus volontiers le penchant qu'ils ont à la revolte, entraînez par les pretenduës veritez qu'ils croyent entendre. Ce n'est pas que Burnet eust besoin d'une éloquence fort persuasive pour se faire croire lors qu'il prêcha le Sermon dont il s'agit; il n'avoit que des Auditeurs tres-favorables. Il parloit par l'organe du Prince d'Orange qui l'écoutoit, & devant la plus gran-

de partie de ceux qui s'estoient
 laissé corrompre pour trahir
 leur honneur, leur conscience
 & leur Roy ; & comme leur
 rebellion pouvoit encore faire
 de la peine à quelque-uns dans
 le fond de l'ame, ils estoient
 bien aises d'entendre des rai-
 sonnemens, qui bien que faux,
 sembloient avoir dequoy les
 flater. En voicy la suite. *Le
 consentement universel, plein
 de joye, de tout le monde, de-
 puis les plus élevez jusques à
 ceux de la plus basse condition,
 de ceux qui sont dans le Gou-
 vernement, & de ceux qui n'y
 ont point de part, qui les a en-
 gagez à pousser ce dessein de
 toutes leurs forces, & à hazar-
 der tout pour le faire réussir,
 sans épargner ni leurs Flôtes,
 ni leurs Armées, ni leurs tre-*

144 VIII. P. des Affaires
fors , ce consentement dis-je ,
fait conclure à chacun que c'est
icy le doigt de Dieu.

Cet article ne sert qu'à faire
voir encore , mais en d'autres
termes, l'étroite union des E-
tats pour détrôner le Roi d'An-
gleterre ; il marque aussi que
le consentement étoit unani-
me, & qu'on n'a rien épargné
pour le rendre tel. L'action est
belle pour s'en vanter ; mais il
ne faut pas s'étonner si Burnet
accoutumé aux crimes, ne fait
louer que les actions qui en
sont remplies. Il a cherché à
mettre dans son jour, ce qui fe-
ra la honte des Etats Géné-
raux dans toute la Posterité, &
après avoir eu la temerité de
le prêcher, il l'a encore répan-
du dans des Ecrits, rendus pu-
blics par l'impression. Les De-
scendants

descendans des Souverains qui sont aujourd'huy unis avec cette Republique pour oster la Couronne à un grand Roy, & pour affermir l'autorité de l'Usurpateur de ses Etats, condamneront ce que leurs Predecesseurs auront fait en cette occasion, & s'uniront contre cette même Republique, ennemie des Rois, pour empêcher qu'elle ne travaille à les faire descendre du Trône, si toutefois il lui reste encore beaucoup de puissance, après l'épuisement de toutes choses où la va reduire cette guerre. L'article retourné que vous venez de lire du Sermon de Burnet, qui ne contient que ce qu'il a dit dans le precedent, finit par le refrain des deux autres, mais l'expressiõ en est differente. Dans la fin

G

146 VIII. P. des Affaires
du premier, l'invasion faite en
Angleterre, est l'ouvrage de
Dieu. Dans la fin de l'autre, elle
porte des caractères sensibles de
la main de Dieu, & dans le trai-
tème, elle est attribuée au
doigt de Dieu. Voilà le nom de
Dieu bien mal employé. Le
voilà rendu Auteur de tous les
maux renfermez dans l'execa-
ble attentat du Prince d'Oran-
ge. C'est une chose qu'on a pei-
ne à concevoir, qu'un homme
qui ne connoit point de Dieu,
parce qu'il n'a point de Reli-
gion, comme je vous l'ay déjà
marqué, & comme je le feray
voir encore, employe si sou-
vent un nom qu'on ne doit ja-
mais prononcer en vain. Son
aveuglement est grand, s'il pre-
tend par là éblouir les Peuples;
il n'y en a point de si grossiers

qui ne soient persuadez , que l'invasion du Prince d'Orange en Angleterre, est un attentat, qui comprend des crimes de différente nature, & qui en fait commettre tous les jours une infinité d'autres par tous ceux qui ont trahi leur Souverain, & violé leurs sermens. Ainsi il n'y a point d'homme, s'il a quelques principes d'honnesteté & un peu de teinture de ce qu'on doit à Dieu & aux hommes, à qui il puisse entrer dans l'esprit, qu'on doive attribuer aux ordres du Ciel les crimes de l'ambition du Prince d'Orange. Quelques couleurs qu'on puisse employer pour suspendre les ignorans & les foibles, il est impossible de seduire leur raison sur cette matière, puis que tout ce qu'on enseigne aux hommes

presque dès le Berceau, jusqu'au dernier moment de leur vie, est directement opposé à ce que toute la terre deteste dans l'invasion qui vient d'arriver. S'il est quelques Souverains qui applaudissent à l'attentat du Prince d'Orange, ils ne laissent pas d'en connoître la noirceur; mais ils se voyent obligez de témoigner qu'ils l'approuvent, après y avoir contribué, à cause du fruit imaginaire qu'ils en espèrent tirer, & de la puissance d'un Roy, dont la gloire leur fait mal aux yeux, & qu'ils prétendent abattre par là. Voicy de quelle manière Burnet poursuit son Sermon, ou plutôt l'Eloge des crimes du Prince d'Orange.

La première fois qu'il parut au monde, dit-il en parlant de

ce Prince, il apporta la delivrance aux heureuses Provinces dont il est Gouverneur, car elles ont esté heureuses depuis le temps qu'elles sont tombées sous sa protection. Ceux qui ont vû la paix & l'abondance dont elles jouyffent, l'ordre & la justice qui y regrent, & les sentimens qu'on a pour la conduite de celui qui les entretient, ont vû une des plus grandes benedictions qui semblent se presenter à nous. Et en effet, la passion que tous les Habitans de ces Provinces ont témoignée lors qu'il a pris congé d'eux, estoit un augure tres - veritable de la maniere dont on le devoit recevoir icy. Cét article est rempli de grandes faussetez, & de consequences qui ne sont pas justes. Les Parti-

culiers, les Magistrats subornez, & enfin tous ceux qui écrivent en faveur du Prince d'Orange, ont beau exagerer ce que les Etats Generaux lui doivent, ces Etats n'en demeurent pas d'accord, quoi que leurs membres souffrent toutes les injustices, pour ne se pas voir traitez comme l'ont esté leurs Prédecesseurs, parce qu'ils n'avoient que l'interest de leur Patrie en recommandation. Les Provinces Unies & libres, sont devenues sujettes depuis la domination du Prince d'Orange. Elles n'estoient unies que pour s'enrichir par le commerce. La Guerre estoit leur fleau, & leur politique vouloit qu'elles conservassent la paix. Leur Souverain, qui ne le devoit pas être, mais bien leur Sujet, puis

qu'il estoit à leurs gages, n'a considéré que la guerre, pour s'agrandir lui seul, & pour s'enrichir. Il n'auroit point fait parler de lui sans la Guerre, & si l'ambition ne l'avoit pas devoré, il n'auroit point acquis de trésors, parce qu'il n'auroit eu le maniement d'aucuns fonds. Il souhaitoit l'un & l'autre avec une avidité qui n'a point d'exemple, & il ne s'est pas soucié de ruiner les Etats en les épuisant d'hommes & d'argent. Il les avoit trouvez florissans, il les a laissez accablez de dettes; tout leur commerce à demi ruiné ayant besoin de plusieurs siècles pour se rétablir, puis qu'ils ne sçavent par où acquitter les grandes sommes qu'ils doivent. Ceux qui leur ont prêté du secours pendant

les dernières Guerres , leur demandent une partie du fond & les arrerages. Enfin le corps de l'Etat est épuisé, & on l'a vû tirer quatre fois du Peuple le deux - centième denier en une année. Les Particuliers qui ne parloient que par tonnes d'or, ont changé de langage , leur commerce ayant diminué de plus de moitié depuis la Guerre de 1672. On sçait que cette guerre coûte aux Etats plus de cinq cens millions, & ils ne s'en cachent pas. Ils ont esté obligez de la soutenir six ans, & le Prince d'Orange ayant disposé de tous les fonds pendant ce temps-là, a gagné de quoi s'acquérir le Royaume d'Angleterre , de sorte que ses grandes richesses jointes à son excessive ambition , ont fait tous les cri-

mes du Roy son Beau-pere. Mais pour revenir à l'accablement où les Etats Generaux se voyent aujourd'hui, la Guerre presente que le Prince d'Orange leur a attirée, va achever leur ruine. Il faut qu'en se défendant ils défendent l'Espagne, qui n'a presque point de Troupes en Flandre, & qui leur a fait sçavoir au commencement de cette Guerre, que s'ils vouloient qu'elle se declarât pour eux, il falloit qu'ils payassent pour elle, c'est à dire, qu'ils défendissent les Places qui lui restent aux Pais-bas, & c'est le parti que les pauvres Hollandois ont esté forcez de prendre, car quoi que le mauvais estat de leurs Finances ne le volutoit pas, la politique les y obligeoit, & il leur estoit impossible de

faire autrement, sans laisser des passages libres aux Armées de France pour entrer chez eux. D'un autre côté, jamais la France n'a esté si puissante sur Mer, & n'a eu des Armateurs en si grand nombre. Ils desolent les Hollandois, & ont déjà fait sur eux un si grand nombre de prises qu'il seroit malaisé de les compter. Jugez si après tant de malheurs, tant de dépenses & tant de pertes, qui sont des faits incontestables, que connoit toute la terre, & dont toute l'Europe sçait que les Estats Generaux sont redevables au Prince d'Orange, Burnet a pu dire dans son Sermon, sans imposer à ses Auditeurs, & faire des mensonges tout à fait grossiers, *que la premiere fois que ce Prince parut*

au monde il apporta la délivrance aux heureuses Provinces dont il est Gouverneur, & qu'elles ont esté heureuses depuis le temps qu'elles sont tombées sous sa protection. Quelle délivrance, quel bonheur, & quelle protection ! Ce qui suit n'est pas moins faux lors qu'il ajoûte, que ceux qui ont vû la paix, & l'abondance dont elles jouyffent, l'ordre & la justice qui y regnent, & les sentimens qu'on a pour la conduite de celui qui les entretient, ont vû une des plus grandes benedictions qui semblent se presenter à eux. Ces sept ou huit lignes contiennent six choses absolument fausses. Les Provinces Unies ne jouyffent ny de la paix, ny de l'abondance marquées dans cét endroit ; je viens de vous le

prouver, & quand M^r Burnet ose avancer le contraire de ce qui est sçu de tout le monde, il ne dévroit pas le faire imprimer, après-l'avoir presché témérairement, parce qu'au moins la fausseté n'en seroit connuë que de ceux de ses Auditeurs qui veulent estre trompez, & qu'elle pourroit échaper aux autres. A l'égard de l'ordre & de la justice qu'il veut qui regnent en Hollande, ce sont deux choses qu'on n'y connoit plus depuis que le Prince d'Orange a pris le soin des affaires. On n'y a plus gardé aucun ordre; on a fait injustice au mérite; on n'a point conféré les grands emplois à ceux qui en estoient dignes, & on a esté contraint de les remplir des creatures du Prince d'O-

range, qui n'étoient pas celles des États. Voilà déjà quatre fautes prouvées. La cinquième, & la sixième font, la conduite du Prince d'Orange, & les bénédictions qu'elle s'est attirées. Sa conduite est si criminelle, que tout coupable, & tout Usurpateur qu'il est, je me suis trouvé obligé de chercher à envelopper ses crimes toutes les fois que je vous en ay entretenuë, parce qu'il semble qu'on doive cette honnesteté aux Princes, quand même leurs méchantes actions auroient esté aussi publiques que celles que vous voyez bien que je veux vous faire entendre. Je vous laisse à penser si le Prince d'Orange a pu s'attirer de grandes bénédictions par là, & si Burnet ne fait pas plus de tort que de bien à la

reputation de ce Prince , lors qu'il parle des benedictions que lui attire sa conduite, puis que lors qu'on veut chercher la cause de ses pretenduës benedictions, on ne trouve rien qui ne lui doive faire meriter la haine du Ciel, & l'indignation de la terre.

Quant à la fin de l'Article que vous venez de lire, qui parle de la joye qu'on a marquée en Hollande lors que le Prince d'Orange a pris congé des Etats, j'en demeure d'accord avec lui, & même que cette joye a esté beaucoup plus sensible qu'il ne l'a dépeinte , mais je croy qu'il en faut tirer des consequences toutes opposées à celles que nous voyons qu'il en tire. Si les Hol'andois avoient bien aimé le Prince d'Orange, ils auroient

témoigné quelque chagrin de le voir partir, mais au contraire l'esperance qu'ils ont eüe d'en estre delivrez pour toujours, a rendu leur joye parfaite, & ils lui ont fait, pour ainsi dire, un pont d'or, comme des gens de bon sens ont écrit qu'on doit faire à ses Ennemis lors qu'ils se retirent, ou qu'ils font paroître qu'ils se veulent éloigner. Les Hollandois esperoient que cette heureuse retraite leur feroit recouvrer leur liberté. Les Magistrats croyoient pouvoir dire leurs avis sans contrainte & sans apprehension, & tous se flatoient que si la Paix revenoit un jour dans leurs Provinces, après s'estre défaits d'un homme qui s'estoit rendu leur Maître, & qui ne pouvoit vivre sans guerre, parce qu'il ne pouvoit regner, ny amasser

des trésors sans le commandement des Armées, & la disposition des fonds, ils viendroient bien-tôt à bout de faire refluer le commerce, qui achevera d'être ruiné chez eux en peu de tems, si on ne travaille à le rétablir ; mais il y a bien à craindre que cela n'arrive point, si le Prince d'Orange, dont ils se sont delivrez, se trouve obligé de retourner en Hollande, & quand même il n'y retourneroit pas, qui assurera les Hollandois que son ambition ne les engagera pas avec lui dans des guerres, dont peut-être ils auront peine à sortir, qu'après qu'ils seront épuisez d'argent & d'hommes? C'est un malheur auquel ils paroissent destinez, & j'en donnerois de bonnes raisons, si c'étoit icy le

lieu. L'occasion pourra s'en offrir une autre fois.

Quand le Docteur Burnet prêcha le Sermon dont je viens de vous rapporter quelques endroits, il étoit Chapelain du Prince d'Orange, & faisoit profession du Calvinisme. Ils se disoient l'un & l'autre de cette Religion, parce qu'il en faut avoir une, du moins extérieurement, & celle-là les accommodoit. C'étoit la Religion des Hollandois, & celle qui pouvoit le plus contribuer aux desseins que le Prince d'Orange avoit faits sur l'Angleterre, puis qu'en promettant aux Réfugiés de France de les rétablir, il en pouvoit tirer des secours d'hommes & d'argent, comme il a fait, fort persuadé pourtant qu'il ne pourroit leur tenir

parole, & qu'un Roy d'Angleterre a toujours assez d'affaires chez lui, pour n'être pas en état de se mêler de celles des autres. Si elles ne manquent pas aux Rois legitimes, les Usurpateurs en doivent avoir encore davantage. Les criminels sont toujours en crainte, & obligez de se défier de tous. D'ailleurs, quiconque est mal affermi dans la possession des biens qu'il a usurpez, n'est pas en pouvoir de travailler pour les autres, sur tout lors qu'il s'agit de mettre en usage toutes les choses dont on a besoin pour soi. Ainsi les Protestans qui ont fondé leurs esperances sur ce que le Prince d'Orange leur a promis, se sont trompez bien grossierement. Ils ont crû, parce qu'ils ont souhaité, mais ils

devoient plutôt prévoir que ce Prince ayant eu besoin d'eux pour envahir l'Angleterre, n'auroit pas moins affaire de leur secours pour s'y maintenir. On s'aveugle quelquefois, & c'est le plus fin qui dupe les autres.

Je vous ay fait voir quelle est la Religion politique du Prince d'Orange, & par conséquent celle de Burnet; car si ce Prince veut paroître d'une Religion qui accommode ses affaires auprès de ceux qui le peuvent servir, Burnet qui veut faire les siennes auprès de ce Prince, est prêt d'embrasser toutes celles qui lui apporteront quelque utilité, cõme je vais vous le faire voir. Cependant ceux qui croient les bien connoître l'un & l'autre, sont per-

suadez qu'ils sont Sociniens, & ce qui les confirme dans cette pensée, c'est qu'on est Socinien lors qu'on n'a guere de Religion. On ne peut dire que Burnet en ait beaucoup, puis qu'il vient d'en joindre une troisième aux deux premières, en acceptant un Evêché de l'Eglise Anglicane, laquelle on fait differer plus de la Calviniste que la Calviniste n'est differente de la Catholique. Voilà donc le Docteur Burnet de trois Religions à la fois; il a choisi la première pour le libertinage; la seconde par politique; & la troisième pour jouir du revenu de l'Evêché dont on vient de le pourvoir. Un homme qui peut avoir tant de Religions à la fois, s'accommoderoit encore de mille autres, si l'occasion s'en pre-

sentoit & qu'il en pust recevoir quelque avantage. Ceux qui sont de ce caractère ont toutes sortes de vocations en mesme temps. Ils ne reconnoissent que la Fortune pour Divinité, & l'interest est le Dieu seul qu'ils adorent. Il falloit une Creature au Prince d'Orange parmy les Evesques, ou plûtoſt un Espion, & ce nouveau Pasteur luy en servira. Son Maistre & luy se joiënt de toutes les Religions pour leurs interests. Burnet demeurera Evêque, & jouïra des revenus de son Evêché, jusqu'à ce qu'on abolisse l'Episcopat en Angleterre. Avât que cela arrive, Burnet mis au nombre des Evesques, fera l'hypocrite, & trahira ses Confreres dans le tems qu'il feindra de prendre leur party, & quand on

traitera les Evesques comme en
Ecosse , on luy donnera d'au-
tres recompenses, & peut-estre
mesme le revenu de plusieurs
Eveschez, si le Prince d'Oran-
ge , comme il y a tout lieu de
le croire , s'empare du revenu
de tous. On peut penser que
ce Prince ne trahira pas tout
le party Presbiterien , qui l'a
élevé sur le Trône à condition
qu'il détruiroit la Religion Ca-
tholique & l'Anglicane , pour
ne pas faire perdre un Eveché
à Burnet. Il ne manque pas
d'autres moyens pour recom-
penser ses crimes aux dépens
des Anglois , & quand il l'a
fait Evesque , il ne l'a fait que
pour tromper ceux qui sont du
party Episcopal , en leur fai-
sant croire qu'il les maintien-
droit , puis qu'il donnoit un

Evêché à un de ses Favoris, à qui il doit la Couronne en partie. Tout le monde sçait que Burnet est l'Auteur du Manifeste plein de suppositions, qui a devancé son arrivée en Angleterre, & avec lequel il a ébloüï, trompé, & ensuite enchaîné les Peuples, qui ont veu & qui voyent encore tous les jours détruire toutes les Loix qu'il avoit feint de vouloir maintenir, aussi bien que la Religion Anglicane. Il est vray qu'il ne l'a pas encore détruite; on ne peut venir à bout de tant de grands desseins à la fois; mais sans y toucher, il a commencé à la sapper d'une cruelle maniere, en donnant aux Non-Conformistes (à l'exception des Catholiques) tout ce qui peut faire fleurir leur Re-

ligion. Enfin ce Prince, après, avoir injustement usurpé l'autorité Royale, en feignant de condamner le pouvoir arbitraire, met tout en usage pour établir ce mesme pouvoir. Il y a deux ans que Burnet estoit bien éloigné de croire que ce Prince en voulût à la Souveraineté. C'est ce qui luy fit tenir le langage qu'il a employé dans un de ses Livres imprimé à Rotterdam en 1688. intitulé, *Voyage de Suisse & d'Italie par M. Burnet*. Voici l'article. Il parle de ce qu'il pretend que le Prince d'Orange ait fait après être entré dans le Gouvernement.

On ne tarda guere cependant qu'on ne remarquât combien fidèlement le Prince recherchoit le bien du Pays au préjudice du

du sien propre, car il rejetta toutes les propositions de paix qu'on lui fut, parce qu'elles étoient contre le bien de la Patrie, quoi qu'elles lui fussent fort avantageuses; vous savez si j'ay de bons Memoires de cela. Il refusa entre autres la Souveraineté de la principale Ville qui lui fut offerte par une députation solennelle, se contentant de l'autorité que ces Ancestres avoient si long-tems possédée avec tant de gloire, parce, disoit-il, qu'il savoit qu'il y a furieusement à risquer pour ceux qui pensent à avancer leur autorité, en changeant les Loix, & les Priviléges établis depuis long-tems dans un Pays, & qu'agir selon ces maximes est une chose également injuste & dangereuse.

H

Si le Prince d'Orange rejeta des propositions de Paix, ce n'est pas qu'elles lui fussent avantageuses. En quoi pouvoit-il trouver de l'utilité dans la Paix, puis que sans la Guerre il n'avoit ni autorité ni commandement, & qu'il ne pouvoit disposer d'aucuns fonds ? Si ce Prince refusa la Souveraineté de quelque Ville, c'étoit sans doute, parce qu'une Ville seule ne le pouvoit maintenir dans le rang de Souverain. S'il se contentoit de l'autorité de ses Ancestres, c'estoit malgré luy, comme ils ont fait malgré eux, après avoir essayé inutilement de l'usurper. Je m'en rapporte à ce que l'histoire en dit, & je n'employe icy l'article du Livre du Docteur Burnet, que pour faire voir,

qu'il loüoit il n'y a que deux ans le Prince d'Orange, d'avoir refusé l'autorité Souveraine qu'on luy offroit, & qu'aujourd'huy il fait un Heros de ce mesme Prince qui l'a usurpée. Voilà comme sont les Flateurs interessez. Ils changent de langage selon les differentes maximes & les differentes actions des Princes, & ne se font point une honte de se dédire de ce qu'ils ont avancé. Le Prince d'Orange a changé luy-mesme de langage depuis deux ans, ce qui fait voir qu'il n'y avoit que de l'hypocrisie dans ses discours, puis qu'il disoit alors, *qu'il sçavoit qu'il y a furieusement à risquer, pour ceux qui pensent à avancer leur autorité, en changeant les Loix & les privileges. établis depuis*

long-temps dans un Pays , & qu'agir selon ces maximes , est une chose également injuste & dangereuse. Ses propres paroles servent à le condamner , puis qu'elles marquent , que selon luy , ce qu'il fait aujourd'huy en Angleterre est dangereux & injuste. Lors qu'il imputoit au Roy son Beau-pere , d'avoir voulu établir le pouvoir despotique , & qu'il cherchoit à lui faire un crime de cet injuste dessein , il ne parloit que de loix , que d'observer les loix , que de ne rien faire contre les loix. Il traitoit de servitude & d'esclavage la tyrannie , & tout ce qui s'écartoit tant soit peu de l'observation exacte & rigoureuse de certaines loix penales , faites dans des circonstances qui

sont entièrement changées. Il disputoit aux Rois le pouvoir d'en dispenser quand ils le jugeoient à propos pour le bien de leurs États, & pretendoit, lors qu'ils en usoient ainsi, qu'ils meritoient d'estre décriez, comme des Princes qui opprimoient leurs Sujets. Il s'est obligé par là à nous montrer qu'elles sont les loix, qui luy ont permis de faire ce qu'il a fait. Il ne s'agit pas d'exemples qui prouvent que l'injustice & la violence ayent triomphé; comme il y a eu toujours des méchans, l'histoire en fournit de tous les crimes. Le Prince d'Orange ayant opposé l'observatiõ des loix à un Gouvernement despotique & arbitraire (c'est le nom qu'il dõne à celui de Sa Majesté Britãnique,

pour avoir dispensé de quelques loix odieuses en faveur de certaines personnes) s'il ne veut pas estre du nombre de ceux dont saint Paul a dit, *Vous vous rendez inexcusables, vous qui condamnez les autres, parce qu'en les condamnant vous vous condamnez vous-mesmes, puis que vous faites les mesmes choses que vous condamnez,* il faut qu'ils nous fasse voir des loix établies dans l'Angleterre par les Rois & par les Parlemens qui donnent droit au Gendre du Roi, comme plus proche Heritier de la Couronne, lors même qu'il a cessé de l'être par la naissance d'un Fils, de se rendre juge de son Beaupere, en condamnant sa conduite de tyrannie sans aucune forme de justice d'envahir son Royaume

avec une Flote nombreuse, d'y entrer à la teste d'une grande Armée, de se saisir de ses Places, soit qu'elles se rendent ou qu'elles resistent, d'arrêter ses revenus, de solliciter ses Sujets de trahir leur Prince, en se joignant à l'Usurpateur de son autorité Royale, de faire passer la desertion de ses Soldats qui les rend dignes de mort, pour une marque qu'ils ont de la conscience & de l'honneur, & le serment qu'ils ont fait à leur legitime Souverain, pour *un engagement illegitime dans un injuste service.* Mais comment demander qu'il nous le montre ? Ne fait-on pas que si le Prince d'Orange, voulant décrier le Gouvernement du Roi son Beau pere, comme despotique & arbitraire, a tant fait valdir la né-

cessité de ne rien faire que selon les loix, ce n'a esté que pour amuser le monde ? Les Usurpateurs & les Tyrans se mettent au dessus de toutes les loix, & lors qu'ils veulent que les autres s'y assujettissent, ils trouvent qu'il est au dessous d'eux, de s'y assujettir eux-mêmes. D'abord ils ne parlent que de liberté & que de Parlemens libres, mais leurs desseins ont à peine réussi, qu'ils font des Esclaves de ceux qui ont pris leurs interests dans l'esperance de se voir plus libres, & reduisent en servitude les Parlemens & les Peuples.

Si tous les Usurpateurs sont criminels envers Dieu & envers les hommes, le Prince d'Orange & la Princesse sa Femme le sont encore davantage.

Le cinquième Commandement, qui porte *Honore ton Pere & ta Mere*, nous fait un devoir indispensable d'honorer le Roy. La Souveraineté appartenoit au commencement aux Peres, & c'est de leur pouvoir qu'elle est dérivée. Peut on dire que le Roy soit honoré, lors que l'on ose tirer l'épée contre lui ? Le Pere pouvoit accuser son Fils & sa Fille, le Mary sa Femme, & il leur estoit permis de mettre la main sur eux, & de poursuivre leur mort, mais les Enfans n'avoient aucun droit d'accuser le Pere, ni la Femme le Mari. Cela nous apprend qu'il est défendu aux Enfans & aux Sujets, de s'élever contre les Peres & contre les Rois, qui ont en eux le caractère de Pere, non pas.

même pour le service de Dieu, & que leurs personnes sont inviolables. Aussi parmi tant de jugemens contre les Rois Idolâtres, dont l'Histoire Sainte est pleine, nous ne voyons pas qu'il soit marqué en aucun endroit, que le Peuple ait esté repris de n'avoir pas déposé son Roy.

Voicy ce qu'on trouve dans un Livre qui traite de l'origine des Troubles d'Angleterre sous Charles I. *La Rebellion est contre nature. Elle est de ces charmes qui corrompent l'usage de la raison pour un temps, mais qui n'en peuvent détruire la faculté, qui enfin s'éclaircit de ce nuage, & n'en retiennent autre impression que la honte & l'étonnement de ses erreurs passées, & une ardeur d'en faire*

reconnoissance. Cette notion naturellement empreinte aux cœurs des Sujets, Qu'il faut obeir au Roy, & qu'à lui de droit appartient le pouvoir de la paix & de la guerre, le relèvera quand il aura tout perdu. Le seul nom de Roy lui fera foudre des Soldats de la terre; les courtes lui fourniront des épées: les fleaux & les gaules combattront pour la Couronne, & feront peur aux pistolets & aux piques; les armes qu'on lui a ravies reconnoîtront leur Maître, & retourneront d'elles-mêmes à lui.

Ce qui suit se trouve encore dans le même Livre.

C'est une chose bien difficile de combattre la nature. Cela se voit aux Provinces de la Ligue; où tandis que le Roy y estoit

Maistre, on levoit des Armées de dix mille hommes en huit jours, mais depuis que ceux de la Ligue y commandent, quoi qu'ils levent des hommes incessamment, leurs armées décroissent continuellement, & ceux qu'ils enrôlent de jour, se débandent la nuit. Que si les secrets jugemens de Dieu qui nous veut chastier, n'avoient rendu les Peuples crainctifs & irresolus pour un temps, tel est leur nombre & leur haine contre le parti de la Ligue, qu'ils en auroient déjà dépêché le pays avec grande facilité, quoi qu'ils soient désarmez, & il faudra enfin que la nature surmonte la contrainte, car le Roy est le centre de l'Etat, où toutes les pieces tendent par leur propre poids, & où toutes les lignes des interests

communs aboutissent. Il arrive aujourd'hui la même chose au Prince d'Orange à l'égard de ses Armées ; plus il leve de Soldats, moins il a de Troupes, & dans une seule réveuë, les Commissaires ont trouvé quatorze mille hommes de moins. Les Rois legitimes ont toujours de grands avantages, & les Peuples qui veulent s'attribuër une autorité que Dieu ne leur donne pas, en sont tost ou tard punis. Cette maxime déloyale que le Corps de l'Etat est par dessus le Roy, se trouve conredite par le stile ordinaire des cahiers presentez aux Rois d'Angleterre par le Parlement. Les deux Chambres supplient tres-humblement *le Roy leur Souverain Seigneur,* & se qualifient *les tres-*

182 VIII. P. des Affaires
humbles & loyaux Sujets de sa
Majesté. C'est le Corps repre-
sentatif du Royaume qui par-
le, & qui ne dit rien par com-
pliment, mais par devoir.

Bodin en faisant le dénom-
brement des Monarchies Sou-
veraines, met en ce rang cel-
les d'Angleterre & d'Ecosse, &
dit, *Que les Rois y ont sans con-
troverser tous les droits de Ma-
jesté, & qu'il n'y est loisible aux
Sujets, ny à part ny en corps, de
faire chose aucune contre la
vie, ou la reputation, ou les biens
du Souverain, soit par voye de
force, ou de justice, quand bien
il seroit coupable de tous les cri-
mes qu'on peut imaginer en un
Tyran.*

Le Roy Jacques I. remarque
dans son Livre du droit des
Rois, en examinant le quatriè-

me inconvenient, que du temps d'Edouïard III. les Etats firent une Ordonnance, par laquelle ils déclarerent Traîtres tous ceux qui imaginent (c'est le mot de la Loy) ou qui machinent la mort de leur Souverain. C'est sur cette Ordonnance que les Juges du País se sont fondez, lors qu'ils ont toujours depuis jugé pour Traîtres ceux qui ont osé parler de la déposition du Roy, parce qu'ils ont cru qu'on ne lui pouvoit oster la Couronne sans lui oster la vie. C'estoit autrefois un crime digne de mort, de dire du mal du Roy, & même d'imaginer rien contre sa puissance. La parole de Dieu y est expresse, puis qu'elle nous défend de dire mal du Roy, non pas même en la penséc.

Calvin que le Prince d'Orange doit reconnoître, ne lui est pas plus favorable que les autres. Voicy comme il parle dans son Livre des Institutions.

Si nous sommes tourmentez pour la pieté par un méchant & sacrilege Prince, avant toutes choses, souvenons-nous de nos pechez, ne faisant point de doute que Dieu n'envoye des fleaux pour nous chastier. Par ce moyen nous tiendrons l'impatience en bride par l'humilité. Après cela souvenons-nous que ce n'est pas à nous à remédier à ces maux-là, & que tout ce que nous avons à faire est d'implorer l'aide de Dieu en la main duquel sont les cœurs des Rois, & les mouvemens des Royaumes. Il avoit dit un peu auparavant, La parole de Dieu nous oblige à être

Sujets, non seulement aux Princes qui font dignement leur devoir ; mais à tous Princes , de quelque façon qu'ils soient parvenus à la Souveraineté, & encore qu'ils ne fassent rien moins que le devoir de bons Souverains.

En son Commentaire sur Daniel ; Apprenons, dit-il, par l'exemple du Prophete à prier Dieu pour les Tyrans , s'il lui plait de nous assujétir à leur plaisir défordonné , car quoi qu'ils soient indignes de tous offices d'humanité, cependant parce que c'est par la volonté de Dieu qu'ils commandent, c'est à nous de porter doucement leur joug , non seulement à cause de l'ire, comme saint Paul admoneste , mais aussi à cause de la conscience ; autrement nous ne sommes pas

186 VIII. P. des Affaires
seulement rebelles contre eux,
mais contre Dieu. Cette leçon
est du même Commentaire.
*Que cecy nous soit continuelle-
ment en la memoire, que la mê-
me autorité Divine qui donne
autorité aux Rois , établit aussi
les plus méchans Rois. Que ja-
mais ces pensées seditieuses ne
nous montent en l'esprit , qu'il
faut traiter le Roy selon ses me-
rites , & qu'il n'est pas raison-
nable de rendre le devoir de Su-
jets à celui qui ne nous veut pas
rendre celui de Roy Il n'y a pas
une ligne dans tous ces Passa-
ges qui ne condamne le Prince
d'Orange , & il y auroit mille
reflexions , & mille raisonne-
mens à faire qui me mène-
roient trop loïn.*

Pierre Martir n'est pas moins
contraire aux seditieux de la

Convention, & à l'invasion qui vient d'estre faite en Angleterre. En exposant ce passage des Proverbes; *Par moy regnent les Rois*, il dit, que sous le nom de Rois, le Texte entend aussi les Tyrans, d'où il tire cette consequence. *Pourtant apprenant d'icy que ton Roy est établi de par Dieu, tu ne machineras rien de seditieux en l'Etat.* Tout ce que tu peux faire quand tu es oppressé, est d'en appeller au Tribunal de Dieu, n'y ayant point d'autre Puissance Superieure à qui un Tyran doive obeir. Il dit aussi, que lors que Dieu a voulu chasser ou chastier les Rois de Juda pour leurs pechez, il ne l'a point fait par les Juifs, mais par les Babiloniens, Assiriens & Egiptiens, montrant par la conduite de sa justice & Providen-

ce, que ce n'est point aux Sujets de prendre connoissance des fautes de leurs Souverains, mais qu'ils les doivent laisser entièrement à Dieu, qui a d'autres moyens en main pour les punir & ranger à leur devoir. Tous ces passages font voir que l'action du Prince d'Orange est condamnée par les loix Divines & humaines. Quoy qu'il n'y ait personne qui ne demeure d'accord que son invasion le rend criminel envers Dieu, & envers les hommes, & que les uns l'avoient hautement pendant que les autres se contentent de se le dire tout bas, estant retenus, ou par l'interest, ou par la crainte : on ne laisse pas de raisonner beaucoup sur ce suprenant événement. Personne n'approuve

les crimes du prince d'Orange , mais ce qu'il a fait attire une attention qui ne luy est pas entierement desavantageuse. Il ne faut pas en estre surpris. Tous les grands succès d'une entreprise hardie , quoy que criminelle , & qui paroist non seulement difficile , mais aussi presque impossible , font ouvrir les yeux , & regarder celuy qui en vient à bout , avec une certaine espece de surprise pleine d'admiration & d'étonnement , parce qu'il faut pour l'executer avec bonheur un esprit accompagné de mille talents qui ne se trouvent ny dans le commun des hommes , ny mesme souvent dans les personnes qui sont distinguées par beaucoup de qualitez extraordinaires.

Ainsi la plupart de ceux qui n'ont examiné que le bruit qu'a fait l'entreprise du Prince d'Orange, & le succès qu'elle paroît avoir eu, ont dit que si elle le rendoit indigne du nom d'honneste-homme, elle lui faisoit meriter du moins en quelque maniere celui de grand homme. On en peut juger de cette sorte quand on ne fait pas de justes reflexions sur tout ce qui regarde la chose dont l'événement fait décider ; mais quand on viendra à examiner serieusement l'usurpation de la Couronne d'Angleterre, après estre sorti de la premiere surprise qui cause un étonnement precipité, on trouvera que ces entreprises ne sont pas si difficiles qu'on se l'imagine, lors qu'on veut bien fa-

crifier pour y réussir , tous les sentimens d'honneste-homme; qu'on foule aux pieds la Religion , l'honneur & la Justice , qu'on est sans foy & sans parole , qu'on se fait un jeu des plus lâches & plus noires fourberies, & que pour écarter , & même pour immoler tout ce qui peut s'opposer à la fureur d'une ambition sanglante & déréglée , on fait mille suppositions qui facilitent les moyens de s'en défaire. Voilà de quelle maniere agit le Prince d'Orange, pour venir à bout de tous ses desseins. Il possède ce caractère si parfaitement , qu'il faut sçavoir combien il lui est naturel pour ne pas prendre les suppositions qu'il fait pour autant de veritez. Par là on écarter tout ce qui nuit , on l'exile, on

le sacrifice, & on met tout en usage, la violence, les injustices, & la trahison. Il n'est enfin besoin pour réussir dans les projets de la nature de ceux du Prince d'Orange, que de prendre la résolution d'être grandement méchant, s'il m'est permis de parler ainsi, & on le devient, mais non pas grand homme. Il est certain, à parler en général, que quiconque pourra se résoudre à commettre toutes sortes de crimes sans aucuns égards, pour venir à bout de la plus haute entreprise, y réussira toujours sans beaucoup de peine. Il ne faut que travailler d'abord à surmonter les scrupules, qu'il semble que le moins honnête homme doit avoir. Cependant
il

il y a des gens qui sont nez avec de si méchantes inclinations , & si naturellement portez au mal , & à commettre tous les crimes qui les peuvent élever, qu'ils n'ont jamais senty de scrupules , & par conséquent aucun mouvemens d'honnesteté. Il est à croire que les grands criminels , qui se signalent par ces crimes étudiez, commis avec lenteur , & avec art , & qui ne sont point excusables par les aveugles transports d'un premier emportement , ne se trouvent que parmy les personnes du temperament dur & insensible , que je viens de vous marquer. Si, comme plusieurs pretendent, parmy les scelerats de cette nature, on doit en trouver , qui à l'estime

près que l'on ne sçaurait a-
 voir pour eux, peuvent être
 regardez comme de grands
 hommes, le Prince d'Oran-
 ge ne peut être mis dans ce
 rang. Il doit presque tout le
 succès de son invasion à ceux
 qui ont trahi leur Roy, & au
 secret que l'on a si bien gar-
 dé dans cette affaire, qu'il
 n'y a peut-être point d'e-
 xemple qu'une chose d'une si
 grande importance, sçue par
 tant de gens, ait été tenuë
 si longtemps cachée. Mais à
 l'égard de ce secret, ceux
 qui ont trahi Sa Majesté Bri-
 tannique ont plus de part que
 lui à la gloire de ne l'avoir
 point découvert. Comme ils
 estoient moins interessez que
 ce Prince à le garder, ils pou-

voient en le déclarant à leur Roy, s'en faire un mérite auprès de lui, & obtenir par là leur pardon, & des récompenses; mais l'affaire regardant entièrement le Prince d'Orange, il ne pouvoit le découvrir sans manquer son entreprise, & ce n'est pas avoir une habileté extraordinaire que de garder son propre secret, sur tout lors qu'on ne peut le laisser échaper, sans voir avorter ce qui a coûté de grandes sommes, & des soins & des peines extraordinaires. Je veux pourtant que dans la manière dont le Prince d'Orange a envahi les Etats du Roi son Beau-pere, il y ait un peu de cette gloire peu estimable & peu esti-

mée , que l'on ne sçait comment appeller. Il ne peut la disputer que contre les Usurpateurs qui ont réussi avant luy dans de pareils attentats. Ainsi la victoire qu'il remportera ne sera que sur des Tirans. C'est une avantage qui n'est pas fort glorieux, puis, que le vainqueur ne peut estre que celuy qui aura travaillé à s'acquérir la plus odieuse memoire. Comment se réjoüir du triomphe , si l'on peut dire que c'en soit un , lors qu'après avoir étouffé tous les sentimens d'honneur & de vertu , & s'estre precautionné contre les plus justes remords , on ne remporte que l'avantage de passer pour le plus grand criminel dont les histoires ayent ja-

mais parle ? On s'en fait un honneur ; parce qu'il y a du plus , & du grand. Il est honteux de disputer du plus , à moins que de se faire une gloire qui n'est recon- nuë que parmy les scelerats & dont les honnestes gens ne parlent qu'afin de la déte- ster.

De toutes les Usurpations, celle du Prince d'Orange se trouve la plus lâche, la plus facile, & celle qui peut moins faire meriter par aucun en- droit le nom de grand hom- me à celuy qui l'a faite, parce qu'il s'est servy des voyes les plus honteuses. Il a pris d'abord le chemin des hommes sans cœur, & n'a cherché à réussir que par de lâches surprises.

Il y en a de certaines qu'on peut employer, & beaucoup de ruses sont permises dans la guerre, mais l'honneur ne souffre rien de ce qu'on fait contre la parole donnée, & l'on trouve même peu de criminels qui ne la gardent, quand ce ne seroit que pour cacher une partie de leurs crimes sous un extérieur de probité, en conservant quelque chose de ce qui distingue les honnestes gens. Ils marquent par là que s'ils se trouvent forcez de se laisser entraîner aux crimes, ils n'ont pas encore étouffé tous les sentimens d'honneur, & qu'ils les connoissent, quoi qu'ils les pratiquent peu. Le Prince d'Orange n'a pas fait de même, &

par un procédé qui n'est guere en usage, même parmi ceux qui sacrifient tout à l'ambition, il s'est noirci, sans aucuns égards, de tous les crimes qu'il a cru luy pouvoir être utiles. Lors que le bruit du dessein qu'il avoit fait d'usurper la Couronne d'Angleterre commença à se répandre, ce Prince fit assurer Sa Majesté Britannique, par les Ambassadeurs de Hollande, que ce qu'on y disoit de son entreprise, étoit entièrement faux, & il lui fit faire mille honnêtetés pour lui ôter la pensée qu'il dût l'attaquer, mais lors qu'il commut que son armement pouvoit le rendre suspect, il écrivit au Roy d'Angleterre pour lui confirmer, ce que lui

avoient dit les Ambassadeurs de Hollande ; de sorte que ce Monarque trouva mauvais qu'on noircit son Gendre auprès de lui , & se seroit déclaré contre ceux qui l'accusoient, s'il avoit eu à prendre parti. Ainsi tout ce qui a fait le succès de l'entreprise du Prince d'Orange, c'est d'avoir heureusement trompé un Roy à qui il estoit attaché par tant de nœuds, & de lui avoir manqué de parole, ce que les scelerats même ne font pas, ces sortes de ruses n'estant pas permises en bonne guerre. Quoi que le crime fut égal à tromper un ennemy , il auroit au moins eu dequoi se vanter de l'avoir surpris , mais il n'y a que de la lâcheté , & nul avan-

rage à tromper son Oncle & son Beau pere. Il n'estoit pas malaisé au Prince d'Orange d'en venir à bout, puis que naturellement le Roy d'Angleterre devoit s'assurer sur ce qu'il luy faisoit dire. Tout honnête homme & qui sur ses propres sentimens, croit que le sang dont il est formé, est incapable de faire des crimes, ne scauroit estre blâmé de se reposer sur la parole de ceux qui sont de ce mesme sang. C'est ce qui est arrivé au Roy d'Angleterre. Il estoit Oncle & Beau-Pere, & de la maniere hipocrite dont un Prince, son Gendre & son Neveu tout ensemble, luy faisoit jurer que toutes ses intentions estoient sinceres,

il n'a fait en le croyant que ce que tout autre eût fait comme luy dans un cas pareil. Mais quel honneur en peut esperer le Prince d'Orange ? Il n'a eu besoin pour reussir, que de corrompre de lâches sujets pour en faire autant de traîtres, en quoy on ne croira pas qu'il doive avoir eu beaucoup de peine, pour peu qu'on fasse de reflexion sur les agitations perpouelles des Anglois qui voudroient voir changer tous les jours la forme du Gouvernement, & qui ne scauroient néanmoins dire ce qu'ils souhaitent. Non seulement ce Prince n'a fait aucune action de vigueur, mais il estoit seur de n'en point faire, & de n'estre exposé à aucun risque.

On ſçait qu'il a dit, que quand il ne ſeroit paſſé en Angleterre qu'avec cinq cens hommes, il eſtoit aſſuré du ſuccés des deſſeins qui luy avoient fait entreprendre ce voyage. Il n'alloit donc affronter aucuns perils, puis qu'il eſtoit ſeur de n'avoir point d'ennemis à combattre. Cela eſtant, il y auroit lieu de dire, que ſon ombre luy faiſoit peur lors qu'il a paſſé avec tant de Troupes, & un ſi grand attirail de guerre, quoy qu'il euſt pû venir à bout de ſon entrepriſe, avec cinq cens hommes, comme il en eſtoit perſuadé, & comme la ſuite a fait voir qu'il avoit raiſon de l'eſtre. On voit par là qu'il n'y a pas eû plus de gloire

pour lui du costé des moyens de faire réussir ce qu'il avoit projeté. Les armes qui ont servi pour l'exécuter, sont l'ingratitude, le parjure, la perfidie, l'impiété, les sacrilèges, & mille autres choses de cette nature. Ce sont là les armes d'un Conquerant sans gloire, qui n'a point hazardé sa vie, & qui par la trahison a porté les coups mortels à ses ennemis, sans estre en danger d'en recevoir. De pareils Vainqueurs triomphent sans gloire, parce qu'ils combattent sans peril. Les attentats sont leurs exploits, & leur victoire est semblable au triomphe odieux, que remporteroit un homme, qui après avoir juré à un autre qui se seroit défié

de lui , une amitié inviolable, le poignarderoit par derriere en l'embrassant. Le Prince d'Orange a fait la même chose à l'égard du Roy qu'il a détrôné. Il a abusé de la trop bonne opinion qu'il avoit de lui , & il n'a trouvé par là que des facilitez dans son entreprise. Les obstacles se devoient rencontrer dans son cœur, mais ce sont ceux qu'il a le plus facilement surmontez , & il est même à croire qu'il n'y en a point trouvé du tout. Ainsi il n'a pas eu plus de peine à triompher de ce costé-là , que du costé des Anglois, de la docilité desquels il pouvoit se tenir seur , puis qu'il avoit parole que loin de s'opposer à sa descente , ils se joindroient

tous à lui. Cesar n'auroit pas donné des loüanges à de pareilles conquestes , puis qu'il ne pouvoit souffrir celles qu'on remportoit aisément, même en combatant , & plusieurs sont persuadez que lors qu'il a dit, *qu'il estoit venu , qu'il avoit vû , & qu'il avoit vaincu* , il se moquoit de la facilité qu'il avoit trouvée à vaincre. Ce ne sont pas les succès des entreprises qui les rendent glorieuses. C'est la maniere dont on vient à bout des desseins qu'on a formez. Un Capitaine ne peut meriter le nom de Grand lors qu'il a pratiqué des Traîtres qui lui ouvrent les portes d'une Ville , sans qu'il ait tiré un seul coup , de même qu'un Scelerat ne peut dispu-

rer d'esprit, d'adresse, ny de conduite parmi ses pareils, quoi que son crime l'emporte par sa noirceur, lors qu'il a réuffi sans peine, & qu'il n'a pas eu plus d'obstacles à surmonter qu'en a trouvé le Prince d'Orange.

Un Usurpateur qui se voit dans un Trône, se croit tout couvert de gloire, parce qu'il est glorieux d'avoir le titre de Roy, mais la difference est grande de regner par usurpation, ou par un droit legitime, & quand ce Prince qui n'est aimé en Angleterre que de ses Creatures & des Presbiteriens, pourroit devenir les delices des Peuples, & s'attirer leur amour par mille actions aussi justes qu'éclatantes; je dis plus encore; quand la mort de ceux

à qui appartient la Couronne avant qu'il puisse y prétendre, l'en rendroit enfin legitime possesseur, la posterité ne lui peut donner dans l'Histoire d'autre nom que celui d'Usurpateur, Ce que je dis est incontestable, & il n'y a jamais eu d'exemple du contraire. Mais quand l'Histoire auroit favorisé quelques Usurpateurs, ce qui ne se trouve point, le Prince d'Orange ne pourroit esperer la même chose, puis que s'il a sçu se distinguer, ce n'est que par les endroits qui peuvent rendre un homme coupable. J'ay appris d'un de ses Domestiques, qu'il n'y a pas d'homme plus violent. Il a beau se déguiser là-dessus, ses actions le trahissent; il est insupportable à tous, mais

particulièrement à lui-même, & change souvent d'un moment à l'autre sans sçavoir ce qu'il souhaite ; mais il ne faut pas s'en étonner. Tout homme qui après s'estre agrandi par des crimes signalez, est obligé pour se maintenir, de faire des injustices à tous momens, afin de se conserver le rang où la trahison l'a élevé, a lieu de tout craindre, & quand on craint tout, on ne peut estre long temps dans la même assiete. La belle gloire estant inconnuë au Prince d'Orange, ne lui sçauroit avoir inspiré l'envie de regner, & quiconque connoitra l'excès de son avarice, fera bien persuadé qu'il a souhaité le Trône pour estre en pouvoir de remplir ses

coffres. Il ne fera jamais comme Alexandre, qui ne vouloit des Couronnes que pour avoir la gloire de triompher, & le plaisir de les rendre. Quoi que le Prince d'Orange ait le nom de Roy, il ne doit pas croire que sa puissance soit bien affermie. La force le soutient; mais dès que l'autorité d'un Usurpateur vient à s'affaiblir, & que l'éclat qui l'environnoit n'ébloüit plus, il commence à paroître criminel & quand il se laisse surprendre, ceux qui l'encensoient le regardent en coupable. Il ne doute pas lui-même qu'il ne le soit; il sçait que les crimes d'un Tyran, ne sont justifiez que pendant qu'il regne, & qu'il est coupable dès que son regne a cessé.

Peut-il croire après cela , & ceux qui embrassent son parti, peuvent-ils estre persuadez, que ses perfidies puissent lui faire mériter le nom de grand homme ? Ce nom & celui de criminel ne s'accordent point ensemble ; ainsi ce dernier lui reste toujours. Et comment un homme, que toutes les loix divines & humaines condamnent , & dont le procès se trouve tout fait lors qu'il tombe du Trône, peut-il croire qu'il a mérité un nom glorieux ? Il en est des Usurpateurs qui regnent, comme de ceux qu'on prétend qui ayent des charmes, & qui tant qu'ils les ont se distinguent dans les choses pour lesquelles ils leur ont esté donnez , mais qui, si-tost que le

charme cesse, perdent tout à coup ce qui les faisoit briller, & retombent dans l'espece de neant, d'où ils avoient cru s'être tirez. L'autorité absolue, & la Majesté du Trône sont le charme qui fait briller les Usurpateurs; mais dès que ces deux choses commencent à leur manquer, ils paroissent tout ce qu'ils estoient auparavant. Leurs crimes dénuéz d'éclat semblent horribles; on en voit toute la noirceur qui estoit couverte par les brillans de la Couronne, & en cessant d'estre Rois, ils sont criminels devant les hommes, comme ils l'estoient auparavant aux yeux de Dieu.

Les Politiques qui avoient trouvé que selon le caractère

du Prince d'Orange , qui est de sacrifier tout à son ambition sans en excepter les devoirs les plus sacrez, il avoit fait tout ce qu'un ambitieux qui foule aux pieds , le sang , l'honneur , & la Religion peut faire ; ne l'ont pas trouvé habile depuis son débarquement en Angleterre. Il n'a pas jouy de ses avantages , comme il auroit pu faire à l'égard de l'Irlande , & il s'est laissé tromper de ce costé - là , comme je pretens vous le faire voir, lors que je vous parlerai des affaires de ce Royaume. Il en a negligé aussi beaucoup d'autres , & s'est arrêté lors qu'il estoit important d'agir. L'empressement d'avoir

le titre de Roy , & de se voir revestu des habits Royaux , luy a fait perdre un temps infiny qu'il ne recouvrera jamais. Ce titre devoit peu luy importer , puis qu'il avoit la Puissance. Il suffisoit qu'elle luy fournît un secours certain pour vaincre tous les obstacles qui l'ont embarrasé depuis qu'il s'est fait élire Roy , & qui s'apprestent encore. Tous ces obstacles estant surmontez, il se seroit fait offrir la Couronne quand il l'auroit jugé à propos , avec cette difference qu'en l'acceptant sans avoir montré d'avidité de l'avoir , il se seroit veu en seureté dans un Trône , où il n'est pas trop bien affermy. Ainsi , en tombant d'accord que du côté de

l'intention rien ne luy manque pour estre au nombre des criminels les plus renommez, on ne dira pas pourtant qu'il doive estre mis au rang des plus habiles du côté de l'exécution, quoy que la maniere dont il a commencé, & la grandeur de son entreprise semblent avoir ébloüï d'abord.

Mon dessein estoit de reprendre dans cette huitième Partie la suite du Journal du Parlement d'Angleterre; j'entens à l'égard des Affaires d'Etat, car je ne pretens pas vous parler de celles des particuliers qui n'y ont point de rapport; mais l'abondance de la matiere m'oblige à remettre à une autre fois ce que j'ay à vous

216 VIII. P. des Affaires
en dire. Vous le trouverez
dans les autres Parties de cet-
te Histoire. Cependant je
croy que vous ne serez pas
fâchée de voir ce qu'on a
écrit sur ce Parlement. Cela
vous servira à juger de beau-
coup de choses que s'y sont
passées.

On pretend que le Parle-
ment établira de si bonnes loix,
& mettra si bon ordre qu'elles
soient executées, qu'il n'y aura
plus de renversement à crain-
dre; mais on veut que ce soit un
Parlement libre, & c'est sur ce
mot de libre, qu'on fonde prin-
cipalement l'esperance de ces
grands avantages.

Étrange aveuglement, de ne
pas voir qu'un Parlement libre
dans la conjoncture presente, est
une

une aussi grande chimere qu'une montagne sans vallée ! Ce qu'on prend pour fondement dans ces declarations en est une preuve indubitable. Il n'y a rien, dit-on, de plus certain que les loix ne peuvent estre faites en Angleterre que du consentement du Roy & du Parlement. Or un consentement forcé n'est pas un vray consentement, & c'est une maxime établie par toutes les loix, qu'on n'est pas censé faire librement ce qu'on ne fait que pour éviter un mal considerable, dont on nous menace, ou que nous avons raisonnablement sujet de craindre qu'il ne nous arrive par une violence injuste. Comment donc un Parlement, où tout se doit fai.

K

ce par un mutuel consentement
 du Roy, & des Membres qui
 le composent, peut-il estre li-
 bre, si le Roy n'a du moins au-
 tant de liberté de proposer au
 Parlement ce qu'il veut, & de
 consentir à que le ce Parlement
 lui propose, que le Parlement
 de proposer au Roy ce qu'il ju-
 ge à propos pour le bien de
 l'Etat, & de consentir à ce
 qui lui est proposé de la part
 du Roy.

Cela est plus clair que le
 jour, & il n'est pas moins clair
 que dans l'état où est mainte-
 nant l'Angleterre, il n'y pou-
 voit avoir de liberté ny de
 part ny d'autre dans ce Par-
 lement presendu libre. Un
 Gendre dénaturé y estant en-
 tré avec une Armée de Pres-

biteriens étrangers, s'est emparé du pouvoir legitime de son Beau-pere. Il a attiré son autre Gendre à son parti, il a soulevé les Peuples par ses Declarations seditieuses, & est entré en victorieux dans toutes les Villes qu'il a trouvées sur sa marche; il a par tout excité ou fomenté de furieux emportemens de la Populace contre la Religion du Roy; il a menacé des plus cruels traitemens tous ceux qui demeureroient fidelles à Sa Majesté, & après avoir eu l'insolence de demander pour preliminarre de ce Parlement, que le Roy n'eust plus la garde de la Tour de Londres, il l'a fait tomber en sa puissance, & on y a enfermé les principaux Seig-

220 VIII.P. des Affaires
neurs, dont tout le crime est
d'avoir fidèlement servi Sa
Majesté.

On voit assez que les choses
estant en cét estat, le Roy ne
pouvoit demeurer à Londres,
qu'étant entre les mains de ses
ennemis en danger d'être trait-
té par cette malheureuse Na-
tion comme le Roy son Pere,
qu'elle honore comme un Mar-
tir dans sa Liturgie, après
l'avoir massacré. N'est-ce donc
pas une illusion qu'on fait à
toute l'Europe, d'étourdir le
monde par la demande d'un
Parlement libre, lors que ce-
lui qui en doit estre necessai-
rement l'ame & le chef, au-
roit esté réduit dans la plus
dure & la plus indigne capti-
vité qui fut jamais?

Il ne pourroit pas y avoir plus de liberté pour les Membres du Parlement, car il faudroit pour cela que tous ceux qui l'auroient composé eussent pû proposer sans crainte tout ce qu'ils auroient jugé avantageux pour le bien de l'Etat, soit pour appuyer le dessein qu'auroit le Roy d'oster le Test, & les Loix penales, soit pour combattre ce dessein. Or scauroit esté une folie de se promettre qu'on y auroit eu la liberté de faire le premier, c'est à dire, de soutenir la pensée de Sa Majesté Britannique après ce que le Prince d'Orange à la teste d'une grande Armée, le Roy n'en ayant plus aucune à lui opposer, a fait entendre dans ses Manifestes que

K. iij.

222 VIII. P des Affaires
le Test & les Loix penales é-
tant le soutien necessaire de la
Religion Anglicane, c'est être
traître à sa Religion & à sa
Patrie, de consentir qu'on les
affoiblisse, & après les horri-
bles menaces qu'il y fait de
traiter tous ceux qu'il croit a-
voir appuyé ce sentiment du
Roy, comme d'execrables cri-
minels:

Il n'y a donc rien de plus
ridicule que de donner le nom
de libre à un Parlement, où il
n'y auroit eu que les Factieux
& les Republicains, & ce
vieux levain de Cromvelis-
me, qui auroient dit avec in-
solence tout ce qu'ils se se-
roient imaginé de plus dérai-
sonnable & de plus injuste
pour opprimer entierement les

Catholiques & fouler aux pieds l'autorité de leur Souverain, & où les Protestans modérez & équitables n'auroient pû ouvrir la bouche pour les contredire sans s'exposer, ou à estre mis en pieces par la canaille de Londres dont la fureur va jusqu'à violer le droit des gens en saccageant les Maisons des Ambassadeurs, ou à estre livrez à la discretion de l'armée de ce nouveau Cromwel, selon la menace qu'il en a fait par avance.

Ainsi Sa Majesté Britanique a eu tres-grande raison de répondre à ceux qui depuis l'arrivée du Prince d'Orange le pressoient d'assembler ce Parlement libre qu'on

luy demandoit, qu'il estoit
 tres-disposé à le faire, mais
 qu'il falloit qu'auparavant
 cette armée d'étrangers sortit
 du Royaume. Que si pour n'a-
 voir rien à se reprocher il s'est
 rabaisé depuis jusqu'à vou-
 loir bien le convoquer, com-
 me il le fit témoigner au Prin-
 ce d'Orange par trois Milords
 qu'il luy envoya, la maniere
 insolente dont ce Prince re-
 çut cette extrême condescen-
 dance, & les conditions ti-
 ranniques qu'il exigea en vou-
 lant qu'on rendist le Peuple
 de Londres maistre de la
 Tour, ont dû necessairement
 porter Sa Majeste Britanique
 au party qu'elle a pris de re-
 voquer cette convocation en
 rompant ces honteux liens.

qu'on luy preparoit , par
une sage retraite , jusqu'à
ce que Dieu ait touché le
cœur de cette malheureuse
Nation , comme il écrivit dans
une Lettre si touchante & si
Chrétienne au Comte de Fe-
versham.

Il me reste encore quel-
ques Pieces séparées , & qui
ont été écrites par différentes
personnes. Je vous en feray
part dans la suite.

F I N.



112 22/11



